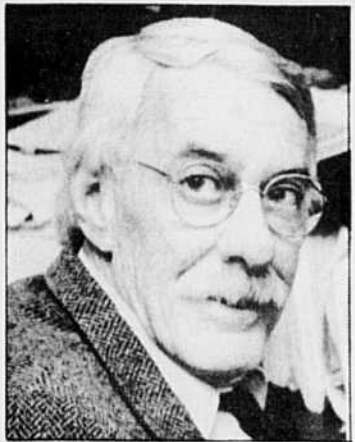


AUJOURD'HUI



Le Jules-Fournier à Jean-V. Dufresne

L'excellent journaliste et chroniqueur du DEVOIR Jean-V. Dufresne a reçu hier soir le 9e prix Jules-Fournier attribué à chaque année par le Conseil de la langue française. Honoré, LE DEVOIR publie aujourd'hui l'allocation prononcée hier soir par M. Dufresne. **Page A - 11.**



Carole Laure dit bonjour à la montagne

De passage à Montréal pour le lancement de son nouvel album *country* — le dernier engouement parisien ! — Carole Laure s'entretient avec Nathalie Petrowski. **Page C - 1.**



Cinéma Paradis

Et la vedette, Vanessa Paradis, et le réalisateur de *Noce blanche*, Jean-Claude Brisseau, étaient à Montréal cette semaine pour faire la promotion de ce film que nos chroniqueurs ont déjà vu et qui semble déjà assuré d'une excellente carrière ici. **Page C - 1.**



Le livre selon Françoise Sagan

Pour Françoise Sagan, un livre, c'est toujours une oeuvre morale, même et surtout s'il est amoral. **Page D - 1**

Un Félix de luxe

Le fou de l'île de Félix Leclerc chez Fides en édition de luxe à 100 \$ ou en édition de grand luxe à 2500 \$, ou encore *Trente artistes dans un train* à 59,95 \$ chez Art Global. **Page D - 1**

Gorbatchev promet de rétablir la liberté de religion en URSS

Moscou renoue des liens diplomatiques avec le Vatican

d'après AP

LE VOYAGE historique du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev au Vatican a permis hier de mettre fin à 72 ans d'hostilité réciproque entre le Saint-Siège et le Kremlin : les relations diplomatiques sont rétablies et une loi garantissant la liberté de croyance va être adoptée en URSS.

Le sourire rayonnant qu'ont arboré les deux hommes tout au long de leurs apparitions publiques montrait qu'ils avaient manifestement pris la mesure de l'événement. C'était la première fois de l'histoire moderne qu'un premier secrétaire du Parti communiste soviétique, hier au Vatican.

« Un événement vraiment extraordinaire a eu lieu », a déclaré Mikhaïl Gorbatchev en russe à l'issue d'un entretien de 70 minutes, dans la bibliothèque du palais épiscopal, avec Jean-Paul II. « Il est devenu possible en raison des changements profonds qui balayent de nombreux pays et nations. Nous pouvons en outre nous attendre à ce qu'il contribue à assurer leur continuation positive ».

La liberté religieuse en URSS, un éventuel voyage du pape dans ce pays, ainsi qu'un prochain rétablissement des liens diplomatiques entre l'État religieux et l'État athée, ont figuré au menu de cette rencontre historique d'un peu plus d'une heure, hier midi. Moscou et le Vatican, a en effet annoncé M. Gorbatchev, sont parvenus à un accord de principe afin de donner « un statut officiel » à nos relations d'État à État : autrement dit, de rétablir des relations diplomatiques rompues lors de la Révolution bolchévique de 1917.

Le numéro un soviétique a répondu au vœu le plus cher du pape en annonçant par ailleurs qu'une loi

Voir page A-12: Gorbatchev



Le pape Jean-Paul II et le leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev se sont entretenus pendant 70 minutes, hier, au Vatican.

PHOTO AP

Le NPD dit non à l'accord Meech

Maurice Godin
Envoyé spécial

WINNIPEG — Les délégués au congrès de leadership du NPD à Winnipeg ont rejeté massivement la position de compromis avancée par la délégation québécoise sur l'entente du lac Meech.

La position du NPD fédéral est maintenant claire : l'entente du lac Meech doit être amendée maintenant. À la résolution québécoise, les délégués n'ont pas hésité à choisir la vision du chef néo-démocrate du Manitoba Gary Doer qui s'oppose farouchement à cette entente.

Un après l'autre, tous les grands ténors du NPD qui sont intervenus dans le débat ont demandé aux délégués d'accepter la proposition qui exige des amendements directs ou toute autre forme d'amendements à l'accord. Seuls des Québécois et l'aspirant au leadership, l'ontarien Steven Langdon, ont tenté de défendre la position de compromis québécoise. En vain.

Le vent contre l'entente du lac Meech dans sa version actuelle soufflait tellement fort sur le plancher du congrès que même Ed Broadbent, qui avait pourtant appuyé la résolution québécoise dans un premier temps, a demandé aux délégués de suivre Gary Doer. Ce qui a semé la consternation dans la délégation québécoise.

La nouvelle résolution acceptée par le congrès souscrit aux « objectifs et principes des cinq conditions préalables à l'accord du lac Meech avancées par le gouvernement du Québec ». Elle demande cependant

Voir page A-12: NPD

Les bouleversements en Europe constitueront l'enjeu majeur du sommet historique de Malte

d'après AFP

LA VALETTE — Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev est arrivé hier soir, peu avant minuit, à l'aéroport de Luqa, à Malte, pour assister aujourd'hui et demain à un premier sommet avec le président américain George Bush.

M. Gorbatchev, accompagné de son épouse Raïssa et d'une impor-

tante délégation, est arrivé de Milan à bord du Tupolev présidentiel. Le vol avait été retardé, de près d'une heure sur le programme initial, en raison du brouillard au départ à Milan. Le dirigeant soviétique a été accueilli par le président de la République Vincent Tabbone.

M. Bush, pour sa part, était ar-

rivé plus tôt dans la journée à Malte.

Le dirigeant soviétique devait se rendre aussitôt, par la route, à l'Auberge de Castille, siège du gouvernement à La Valette, pour un entretien avec le premier ministre Eddie Fenech Adami, tandis que Mme Gorbatchev faisait

Voir page A-12: Malte



À son arrivée à Malte, hier, le président des États-Unis George Bush a fait une revue de la garde des troupes locales.

Les élèves de Villa Maria doivent s'engager à s'exprimer en français à l'école

Jean-Pierre Proulx

L'ÉCOLE SECONDAIRE Villa Maria, que dirige la Congrégation de Notre-Dame à Westmount, demande à ses étudiantes de s'engager par écrit à « s'exprimer en français » à l'école et, aux parents, d'« inciter » leur fille à le faire.

Après vérification préliminaire, il s'agit probablement là d'une première dans les établissements scolaires du Québec.

Les parents qui demandent à inscrire leur fille dans cette institution privée en septembre 1990 se voient actuellement remettre un formulaire intitulé « Promotion du français ». Cet engagement, y précise-t-on, a pour objectif de « développer une habileté à utiliser en toute circonstance la langue que demandent les convenances » et « de respecter et promouvoir le caractère du secteur francophone de Villa Maria ». L'établissement compte en effet un secteur anglophone de 400 étudiants alors que le secteur français accueille 500 élèves.

Cette décision va s'appliquer à compter de septembre 1990, nous a expliqué la directrice de l'école, Soeur Arlita Matte. L'école est située en milieu anglophone, rappelle-t-elle. De plus, le secteur anglais de l'école, bien que ses activités pédagogiques et ses locaux soient séparés de ceux du secteur français, exerce aussi une certaine pression en faveur de l'anglais.

On s'exprime donc fréquemment en anglais dans les corridors et à la récréation, a constaté soeur Matte. Elle y voit aussi un « phénomène de l'adolescence » qu'accroît la con-

Voir page A-12: Français

Rolande Allard-Lacerte

LA CHANSON DE ROLANDE

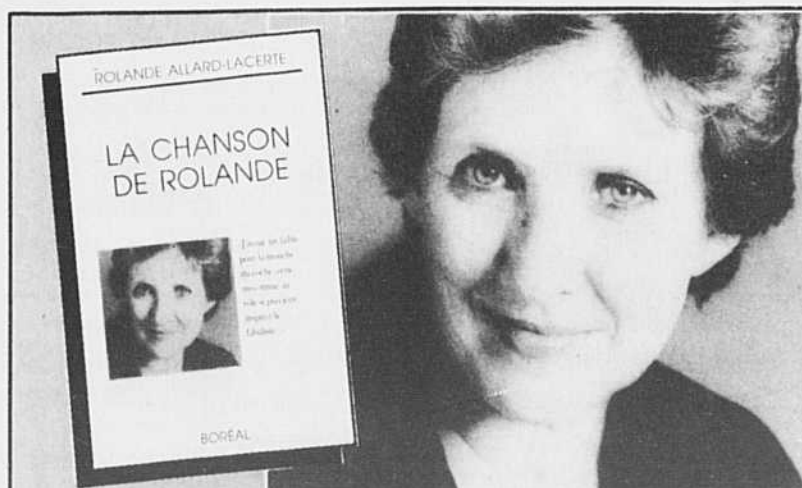
Un recueil de textes au style vif et provocant. Parfois drôles, parfois méchants mais toujours très émouvants.

La chanson de Roland: un air puissant et fraternel, réjouissant et vital.

Journaliste émérite, Rolande Allard-Lacerte a reçu le prix Judith-Jasmin en 1984 et le prix du Gouvernement du Québec en 1970.

Vol. de 256 pages - 22,95\$

Le choix
BORÉAL



Filmon refuse de recevoir Murray

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

À PEINE commencée, la mission exploratoire du sénateur Lowell Murray, destinée à relancer l'accord du lac Meech sur la voie de la ratification, donne des signes d'essoufflement alors que plusieurs provinces semblent vouloir reléguer Ottawa en marge du débat constitutionnel jusqu'à nouvel ordre.

À l'issue de leur rencontre du mois dernier, les premiers ministres avaient convenu que le ministre fédéral tenterait de trouver un terrain d'entente pour sortir l'accord de l'impasse, mais maintenant, tout indique que c'est entre les provinces du Canada anglais et sans intermédiaire fédéral que s'engage la vraie ronde de négociation sur le sort du lac Meech.

Après l'avoir vu se présenter les mains vides au Nouveau-Brunswick jeudi, le premier ministre du Manitoba a annulé son rendez-vous de lundi avec l'émissaire du gouvernement fédéral.

À Winnipeg, au bureau du premier ministre Gary Filmon, hier après-midi, on décrivait en termes peu flatteurs l'opération d'Ottawa. « Le sénateur Murray s'en vient ici essayer de nous torde le bras », explique un conseiller manitobain pour résumer la position de son patron.

Par conséquent, en remplacement de l'entretien prévu avec Gary Filmon, le sénateur Murray passera une partie de la journée de lundi avec le groupe de travail chargé de la position constitutionnelle du Manitoba, qui lui rafraîchira la mémoire sur les exigences que pose la province pour ratifier l'accord. Et le premier ministre ne sera définitivement pas de la partie. « Je rencontrerai le sénateur quand il sera en mesure de m'indiquer quelles concessions Ottawa est disposé à envisager », déclare Gary Filmon sur le ton d'une fin de non-recevoir.

Le geste manitobain équivaut à évacuer presque de force Ottawa du centre du débat. Il s'ajoute à d'autres signaux, un peu moins brutaux mais sans équivoque en provenance de plusieurs capitales provinciales, à savoir qu'Ottawa n'est pas perçu comme un interlocuteur susceptible de faire avancer le débat actuel. Un débat qui tourne de plus en plus autour d'éventuels engagements de l'Ontario et du Québec sur la réforme du Sénat.

Fort de ses communications directes avec Québec, c'est l'Ontario qui s'est mise sur la brèche. Depuis une semaine, le ministre

Lowell Murray marche littéralement sur les traces du premier ministre David Peterson. Quand le sénateur s'est présenté chez Frank McKenna du Nouveau-Brunswick, David Peterson venait d'en sortir. Quand il va arriver dans le bureau de Clyde Wells à Terre-Neuve jeudi prochain, il aura été précédé d'une pleine semaine par le premier ministre sénégalais.

Pour compléter le tableau, Gary Filmon qui laisse entendre qu'il perdrait son temps à rencontrer le sénateur Murray, ne s'est pas du tout fait tirer l'oreille la fin de semaine dernière pour se rendre à Toronto, parler football et lac Meech avec ses collègues Devine, Peterson et Wells. Un événement politico-social auquel Ottawa n'avait pas été convié.

À la fin de cette semaine, le premier ministre Frank McKenna parlait à son tour de prendre le bâton du pèlerin. À l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le sénateur Murray, Frank McKenna laissait entendre que son projet d'adopter une entente parallèle au lac Meech, pourrait maintenant trouver acheteur du côté fédéral. Mais pas question de laisser Ottawa piloter l'idée. « Je suis disposé à faire moi-même le tour de mes collègues provinciaux », s'exclame McKenna devant un sénateur Murray silencieux.

Pour ajouter au va-et-vient, le premier ministre du Nouveau-Brunswick pourrait bien croiser en chemin des émissaires de l'Alberta. Le premier ministre Don Getty n'a pas encore complètement décidé s'il adjoindra un représentant albertain à la mission fédérale pour pousser la réforme du Sénat, ou s'il amorcera une démarche parallèle.

Pour le moment, Ottawa fait comme si les provinces du Canada anglais n'avaient pas réamorcé entre elles et à l'exclusion de tout interlocuteur fédéral, le dialogue constitutionnel. Le programme d'activités du sénateur, tel qu'amendé unilatéralement par le Manitoba, est maintenu.

Après sa rencontre avec le comité manitobain lundi, rencontre à laquelle assisteront les deux chefs de l'opposition de cette province, Lowell Murray se rendra à Terre-Neuve le 8 décembre. Le rendez-vous ne sera pas annulé, promet le bureau du premier ministre Clyde Wells, même si on y présente la chose comme une simple visite de courtoisie.

Ensuite, Lowell Murray rentrera à Ottawa décider s'il est utile de continuer son périple ou s'il serait préférable d'attendre que les provinces soient plus disposées à le recevoir.

Les Africains s'amuse de la rivalité des pays nordiques au sein de l'ACCT

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LES PAYS africains de la francophonie n'ont pas à devenir le champ clos des rivalités des pays francophones du nord qui se disputent le poste de secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

Le Canada, la France, la Belgique et le Québec plutôt que se battre pour obtenir l'appui des pays africains à la candidature à ce poste du Québécois Jean-Louis Roy ou du Belge Roger Dehaybe devraient, a souligné à cet égard hier le Sénégalais Christian Valentin, se mettre d'accord pour éviter d'avoir à se diviser.

Cette rivalité qui se conclura lundi à Ottawa à l'occasion de la Conférence générale de l'ACCT n'est pas sans agacer en effet les pays africains qui, a rappelé M. Valentin, se sont souvent fait dire par les pays du Nord d'établir un consensus entre eux lorsque c'était le tour de l'Afrique d'occuper le poste de secrétaire général. Au tour des Africains de leur renvoyer la balle et d'exiger des pays du Nord de leur présenter un consensus, a-t-il dit au cours d'un entretien au DEVOR.

Président du comité du suivi du sommet francophone de Dakar, M. Valentin a souligné que les Africains ne sont pas naïfs. Certes, les justifications politiques des candidatures de Jean-Louis Roy et de Roger De-

haybe sont très valables. Mais, ajoute-t-il, « il y a toujours des arrière-pensées (dans ces batailles). Il ne faut pas se voiler la face ».

Ces « arrière-pensées » sont évidemment même si aucun des candidats ne les aborde directement. L'ACCT, vieille de 20 ans, est depuis plusieurs années dans une semi-léthargie; elle se verra confirmer lundi et mardi à l'occasion de la Conférence générale de cette institution un nouveau mandat et de nouveaux budgets.

Après bien des réticences, les chefs d'État et de gouvernement des pays francophones ont accepté à leur rencontre de Dakar le printemps dernier de faire de l'ACCT « l'opérateur principal » de la francophonie à qui on confie le soin de gérer l'essentiel des budgets et des projets mis en oeuvre lors des sommets. De plus, l'ACCT aura le mandat de proposer des programmes et des priorités en travaillant très étroitement à la préparation et au suivi des sommets.

Les pays africains qui ces 16 dernières années avaient occupé le secrétariat de l'ACCT ne pouvaient qu'accepter cette fois-ci au nom de l'alternance géographique que le secrétariat revienne à un pays du Nord. On n'avait pas prévu que la rivalité serait aussi vive entre la Belgique et le Québec qui à quelques heures de la Conférence refusaient toujours l'appel au consensus exprimé par M. Valentin.

Présents à Québec depuis mercredi où se tenait la réunion du con-

seil d'administration de l'ACCT en préparation de la conférence d'Ottawa, Jean-Louis Roy et Roger Dehaybe maintenaient en effet hier soir tous deux leur candidature, affirmant chacun qu'ils ne voyaient pas pourquoi l'un céderait sa place à l'autre. L'argument du consensus est certes valable, disaient-ils tous deux, mais dans toutes les organisations internationales il y a des votes. Même s'il y a une tradition de consensus, il y a déjà eu aussi des votes à l'ACCT qui saura surmonter rapidement les quelques remous que cette rivalité crée. Les points d'intérêts communs sont beaucoup plus grands que les rivalités, observait M. Roy.

Les deux candidats affichaient hier leur optimisme, convaincus tous deux qu'ils sauraient emporter l'adhésion d'une majorité des 37 membres de l'Agence à l'occasion d'un vote qui pourrait se dérouler en deux temps. Un premier tour qui permettrait d'établir une majorité d'un côté ou de l'autre puis un deuxième tour qui permettrait d'exprimer l'unanimité souhaitée par les pays Africains.

Roger Dehaybe estime pour sa part que l'argument de l'alternance devrait jouer en sa faveur. Le secrétaire général de l'ACCT n'a jamais été européen alors qu'il a déjà été québécois, observe-t-il. Surtout, dit-il, l'élection d'un Européen pourrait avoir valeur de symbole pour rassurer les Africains.

Au moment où l'Europe unifiée se

construit, au moment où elle se tourne aussi vers l'Est à l'occasion de la libéralisation dans les pays du pacte de Varsovie, cela démontrerait clairement que la France et la Belgique ne choisissent pas l'Europe au détriment de la francophonie. Il pense que la francophonie nord-américaine a aussi intérêt à voir un Européen diriger l'Agence.

Jean-Louis Roy admet qu'il est vrai que les Africains sont inquiets quant aux conséquences pour les pays du Sud de la situation politique européenne. Ce n'est pas vrai que la solidarité des pays du Nord envers les pays du Sud diminuera parce qu'il faut aujourd'hui aider les pays de l'Europe de l'Est. Il y a 20 ans, la francophonie a commencé à se construire autour d'une idée de solidarité et ce alors que les pays développés se préoccupaient en même temps d'aider les pays asiatiques.

La candidature d'un Québécois s'impose tout autant que celle d'un Belge, fait valoir M. Roy qui rappelle toute l'importance qu'a la francophonie dans un contexte nord-américain.

Dans le camp de M. Roy, on pensait hier avoir l'appui d'une majorité importante de gouvernements, 27 ou 28, assurait-on. Du côté de M. Dehaybe, on se disait tout aussi confiant, fort de l'appui de la France. Celui-ci toutefois laissait percevoir un brin d'anxiété en insistant sur le fait que Jean-Louis Roy jouissait de l'avantage du terrain.

Vézina rappelle que la formation en milieu de travail est une juridiction partagée

Suzanne Dansereau
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — La formation professionnelle en milieu de travail n'est pas de compétence provinciale, elle est de juridiction partagée entre Québec et Ottawa, estime Monique Vézina, la ministre fédérale d'État à l'Emploi.

Mme Vézina, qui était de passage hier à Québec pour un dîner de militants conservateurs, a apporté cette précision en réponse aux affirmations faites par le premier ministre Robert Bourassa selon qui ce secteur relève uniquement de la compétence des provinces.

« Je reconnais que l'éducation est de compétence provinciale, mais la formation en milieu de travail est partagée. Depuis des années, le fédéral fait de la formation en milieu de travail. Nous allons continuer à le

faire, mais en collaboration avec les provinces », a-t-elle déclaré à la Presse Canadienne.

Mme Vézina est chargée d'administrer la nouvelle réforme de l'assurance-chômage. Dans cette réforme, contenue dans le projet de loi C-21 adopté aux Communes mais pas encore sanctionné par le Sénat, le fédéral se permet de financer directement, à même les fonds du régime d'assurance-chômage, des programmes de formation professionnelle. Pour ce faire, il dispose d'une somme de 800 millions \$.

L'attitude du fédéral est dénoncée par le premier ministre du Québec et son ministre responsable de la formation professionnelle André Bourbeau qui disait récemment songer à rapatrier ces pouvoirs d'Ottawa et à obtenir une compensation financière.

Mme Vézina opinait hier qu'il était prématuré de parler de droit de retrait avec compensation financière

pour l'instant. Elle estime que Québec doit négocier avec Ottawa et promet de faire le nécessaire pour respecter les spécificités des provinces.

« Le gouvernement fédéral a fait la preuve de sa capacité de travailler avec les provinces et de respecter les différences qui existent entre chaque province. »

La réforme, si elle n'est pas bloquée par le Sénat, entrera en vigueur en avril 1990. Devant cette échéance

et malgré la mécontente Québec-Ottawa, Mme Vézina estime qu'il nous reste du temps et de la place pour travailler ensemble.

Mme Vézina ajoute qu'il est faux de prétendre — comme l'a fait M. Bourbeau — que le fédéral ne consulte pas les provinces. Nous avons eu des pourparlers avec les provinces avant le projet de loi et actuellement les consultations se font sur une base intensive entre les fonctionnaires, a-t-elle précisé.

Les rentes augmentent de 4,8%

QUÉBEC (PC) — Les 720 000 bénéficiaires du régime des rentes du Québec verront leur chèque indexé de 4,8 % le 1er janvier prochain, a annoncé hier la Régie des rentes.

À titre d'exemple, un pensionné qui reçoit une prestation de 400 \$ par mois verra celle-ci grimper à 419,20 \$.

La majoration a été calculée à partir de l'augmentation moyenne des prix au Canada pour l'année. La hausse avait été de 4,1 % l'an dernier.

La rente maximale, versée à quelqu'un qui aurait cotisé au maximum depuis 1966, date de l'entrée en vigueur du régime, sera en 1989 de 577,08 \$.

Quelque 51 000 retraités additionnels se joindront au groupe des bénéficiaires en 1989, selon les calculs de la Régie.

Par ailleurs, le taux de cotisation sera haussé de 4,2 à 4,4 % à compter de janvier 1989. Cette hausse portera à 2,2 % la part de l'employeur et à 2,2 % celle de l'employé et s'appliquera aux gains jusqu'à un maximum de 28 900 \$ par année.

Jusqu'en 1987, le taux des cotisations était demeuré inchangé à 3,6 %. Il a été augmenté cependant depuis et devrait atteindre 4,6 % en 1991.

Grâce à cette hausse, la Régie, qui était menacée de voir sa caisse asséchée au tournant du siècle, voit ses réserves s'améliorer.

La réserve, qui est actuellement de 14 milliards \$, pourrait même atteindre 154 milliards \$ en l'an 2035 si le gouvernement continuait d'augmenter les cotisations de 0,2 % par année après 1991.

FONDS
FCAR
FONDS POUR LA FORMATION DE CHERCHEURS
ET L'AIDE À LA RECHERCHE

Gouvernement du Québec
Ministère
des Transports

SUBVENTIONS DE RECHERCHE SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES (2^e concours*)

Un programme de subventions de recherche portant sur le transport des marchandises est offert conjointement par le ministère des Transports du Québec et le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR). Il s'agit de la seconde ACTION CONCERTÉE SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES.

Admissibilité: Les chercheurs, seuls ou en groupe, résidant au Québec, qui proviennent des établissements universitaires ou collégiaux, des instituts de recherche à caractère public ou qui n'ont pas d'affiliation institutionnelle reconnue sont invités à présenter une demande.

Objectifs:

- Poursuivre les efforts de la première Action concertée (1985-1988) afin de sensibiliser les chercheurs à l'importance de ce secteur de recherche;
- Consolider les pôles de chercheurs afin de leur permettre, suite à cette Action concertée, de tirer profit d'autres programmes de subventions et de différentes sources de contrats;
- Inciter les chercheurs issus de diverses disciplines à travailler à l'amélioration du transport des marchandises;
- Augmenter le potentiel de recherche en contribuant à la formation des chercheurs et des experts dont le Québec a besoin dans le domaine du transport des marchandises, que ce soit en matière de transport routier ou de transport maritime;
- Stimuler la diffusion des connaissances dans le domaine du transport des marchandises et encourager leur utilisation.

Critères:**

- pertinence du projet (importance des retombées et des impacts escomptés);
- qualité du projet (objectifs, problématique, méthodologie);
- qualité du ou des chercheur(s) (capacité, production scientifique);
- concertation avec le milieu (entreprises, organismes publics);
- créativité et innovation (originalité de la recherche, avancement des connaissances).

Crédits disponibles pour l'exercice 1989-1990: 350 000 \$

Inscription:	Date limite de dépôt des demandes	Annnonce des subventions
	15 février 1990	Mai 1990

* Puisqu'il ne reste que deux ans à cette Action concertée, les projets soumis pourront bénéficier de subventions annuelles ou biennales.

** Des précisions quant aux critères utilisés sont données dans le Guide d'appel d'offres 1989-1990 de l'Action concertée sur le transport des marchandises (FCAR-95). Ce guide et les formulaires nécessaires pour présenter les demandes sont disponibles dans les universités et au Fonds FCAR à l'adresse suivante:

Fonds FCAR
3700, rue du Campanile, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4G6
Téléphone: (418) 643-8560

VOYAGES

ASIE FASCINANTE

Decouvrez l'Asie avec des spécialistes comme Gérard Cachat (prof. histoire, Chine contemp.), Claude Lamazouère (chercheur à R.-C., maîtrise ethnologie Corée), Michel Guay (prof. histoire, UQAM, civilisations anciennes) et autres.

Forfait de base: avions, hôtels, petit-déj., accomp., transferts, visites, guides, man. des bagages, taxes. Base occup. double. Départ de Montréal.

CHINE: MULTIPLES SPLENDEURS

Hong Kong, Canton, Guilin, Xian, Beijing, Shanghai, Hangzhou

20 jours, tous compris: forfait de base + tous les repas en Chine. Non compris: taxes d'aéroport, repas à H.K.

Départs en 1990: 22/4, 6/5, 8/6, 1/7, 15/7, 16/9, 30/9

3 375\$

JAPON - CORÉE - HONG KONG

Tokyo, Kyoto, Nara, Séoul, Suwon, Kyongju, Pusan, Hong Kong.

20 jours, presque tout compris: forfait de base + hôtels**** + 13 repas. Non compris: taxes d'aéroport, repas à H.K. et Japon.

Départs en 1990: 15/4, 13/5, 10/6, 8/7, 22/7, 22/9, 7/10

Informations — Brochure: **MONY TOURS** 5540, Côte-des-Neiges, Montréal, H3T 1Y9 (514) 733-5396

3 880\$

SKIEZ

AUTRICHE 889\$

- Billet d'avion entre Montréal-Munich, y compris les transferts
- 7 nuits d'hébergement
- Repas

Montagne	2 jours de ski 2 nuits d'hébergement	5 jours de ski 5 nuits d'hébergement
Killington	94 \$ - 244 \$	254 \$ - 434 \$
Mt. Ste-Anne	84 \$ - 214 \$	244 \$ - 514 \$
Stowe	94 \$ - 234 \$	204 \$ - 504 \$
Smugglers' Notch	94 \$ - 254 \$	224 \$ - 424 \$
Mt. Tremblant	89 \$ - 239 \$	199 \$ - 629 \$
Jay Peak	144 \$ - 199 \$	239 \$ - 329 \$

Taxes et Services en sus. Tarifs varient selon date de départ et choix.

Informations et Réservations
Montréal (514) 733-7166
1-800-361-5033
Ou consultez votre agent de voyage

5 SAISONS
5 SEASONS

**MANGER MIEUX—
C'EST MEILLEUR**

CONDOS À LOUER
ST-MARTIN-ANTILLES NEERLANDAISES

PLAGE DE DAWN BEACH

ROBERT PILORGÉ
(514) 270-7404 FAX: (514) 270-1493

**POUR
INFORMATIONS
PUBLICITAIRES**

CONTACTEZ

**JOHANNE
GUIBEAU**

842-9645

**L'ÉGYPTE...
un musée
à ciel ouvert**

VOYAGE EXCLUSIF DE 17 JOURS

ESCORTE PAR M. MICHEL GUAY,
Conférencier et spécialiste de l'antiquité

DÉPART:
18 MARS 90
(places limitées)

\$ CAN
3 525*

Visitant Le Caire, la Haute Égypte, Assouan,
Luxor, Abu Simbel et le Sinaï

*Occ. Double — Taxe d'aéroport en sus (19 \$)

Conférence audio-visuelle par M. GUAY, LE 13 DÉC. À 19:30
Confirmer votre présence au plus tard le 11 déc. au (514) 844-9304

VOYAGES MIKADO Détenteur d'un permis du Québec

L'interféron-alfa se révèle efficace contre l'hépatite

Renée Rowan

L'INTERFÉRON-ALFA, utilisé avec efficacité dans certaines formes de leucémie et autres types de cancer, peut aussi réduire les lésions hépatites chez les patients atteints d'hépatite chronique NANB (non A — non B).

C'est ce que montrent les résultats de deux études publiées hier dans le *New England Journal of Medicine*. La première est une étude multicentrique et la deuxième émane du National Institute of Health américain (Institut national de la santé) implanté à Bethesda, dans le Maryland.

L'interféron alfa-2b, interféron humain obtenu par recombinaison génétique, offre la possibilité d'arrêter la progression de l'hépatite chronique NANB et permet d'en réduire les symptômes ainsi que les lésions hépatites.

« Nous sommes très encouragés par les résultats de ces études. Il s'agit d'une percée clinique majeure », note le Dr Gary Davis, de l'Université de Floride, co-auteur de l'étude multicentrique.

Auparavant, dit-il, les médecins n'avaient rien à proposer aux patients atteints par cette maladie. « Bien que cela permette de mieux contrôler l'hépatite chronique, cela ne la guérit pas, mais il s'agit de la première intervention thérapeutique disponible », ajoute-t-il.

Selon les experts, l'hépatite NANB, maladie virale atteignant sélectivement le foie, touche 300 millions de personnes à travers le monde. En Europe et aux États-Unis, elles sont responsables de plus de 90 % des hépatites contractées après une transfusion sanguine.

Les 207 patients inclus dans les deux études en question ont contracté une hépatite NANB soit à la suite d'une transfusion sanguine, soit en utilisant une seringue souillée ou à la suite d'une blessure accidentelle (par une aiguille infectée par exemple). Il est probable que cette maladie puisse aussi se transmettre par un contact étroit avec un sujet infecté.

« Le traitement par l'interféron-alfa est un traitement prometteur », estime le Dr Jean-Pierre Léger, de l'hôpital Saint-Luc à Montréal.

Bouchard ferme le fleuve

La grève des garde-côtes rend la navigation périlleuse

LE MINISTRE des Transports, Benoît Bouchard, a interrompu hier, par souci de sécurité, la navigation sur le Saint-Laurent entre Les Escoumins et Québec.

C'est la grève des membres d'équipage des navires de la Garde côtière canadienne, déclenchée le 14 novembre, qui force le ministre à agir ainsi.

Les bouées d'hiver, qui remplacent celles qu'on utilise en période estivale, n'ont pas été mises en place, cette tâche étant assurée par les baliseurs, retenus à quai en raison de

cet arrêt de travail.

Le ministre a indiqué avoir pris sa décision après consultation auprès de l'Administration de pilotage des Laurentides, de la Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent et de la Garde côtière canadienne.

« Les aides flottantes à la navigation sont couvertes de glaces et nombre d'entre elles se sont déplacées », dit le ministre. Elles posent de ce fait un danger pour la navigation. »

Jeudi, le coordonnateur régional

de la grève, Frédéric Fréchette, décrivait la situation sur le Saint-Laurent comme un « bordel le plus complet ».

« Actuellement, disait-il, la majorité des 107 bouées d'été placées entre Grondines et l'entrée du Saguenay sont hors d'usage ou dangereuses pour la navigation. La plupart sont soit éteintes, renversées, à la dérive, hors de leur position, retenues ensemble, parfois même en plein milieu du chenal navigable ou pire encore, du mauvais côté du chenal ».

M. Fréchette affirmait qu'un pilote avait refusé de diriger un navire à cause de la détérioration complète du service de balisage et d'aide à la navigation sur le Saint-Laurent.

Le froid des derniers jours, et les abondantes chutes de neige, ont ajouté aux difficultés.

Les équipages de navires sont sans contrat de travail depuis deux ans. Mercredi, un médiateur a été nommé pour tenter de résoudre ce conflit.

Naessens acquitté

D'après la Presse Canadienne

INVENTEUR d'un controversé traitement du système immunitaire, Gaston Naessens a été acquitté hier matin au Palais de justice de Sherbrooke des cinq accusations, dont une de négligence criminelle, qui pesaient contre lui.

Naessens, 65 ans, faisait face à cinq accusations dont une de négligence criminelle ayant causé la mort d'Angèle-Thérèse Langlais, atteinte du cancer.

Mme Langlais et une autre patiente, Thérèse Cousineau, sont décédées des suites du cancer malgré un traitement au « 714X » dans le but de renforcer leur système immunitaire.

Naessens faisait aussi face à deux accusations de voies de fait causant des lésions et deux accusations de fraude.

Son défenseur, Me Conrad Chapdelaine, avait plaidé que des chercheurs indépendants et innovateurs comme son client devaient pouvoir poursuivre leurs travaux et être aidés.

Le président de la Corporation des médecins, le docteur Augustin Roy, a réagi à cette nouvelle en affirmant qu'il est « important de réaliser que l'acquiescement ne veut pas dire que le soi-disant médicament a une valeur scientifique quelconque pour améliorer l'état des personnes souffrant du cancer ».

« Il ne faut pas laisser croire aux gens qu'une solution de facilité vient d'être découverte », d'ajouter M. Roy.

Ce dernier déplore le fait que la Couronne n'ait pas cité à comparaître des experts en traitement du cancer et en immunologie, pour parler entre autres des chances de guérison des victimes du cancer.

M. Roy souhaite par ailleurs que les tribunaux se penchent enfin sur une quarantaine de plaintes pour pratique illégale de la médecine déposées depuis quatre ans par la Corporation contre M. Naessens.

200 000 sidéens recensés à travers le monde

Paul Cauchon

RIEN NE freine l'épidémie mondiale de sida, et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclarait hier, lors de Journée internationale de lutte contre le sida, avoir recensé près de 200 000 cas de sida dans le monde.

L'OMS est convaincue que le combat contre le sida sera encore plus dur dans les années 90. D'autant plus que, comme le déclarait hier le docteur Jonathan Mann, directeur du programme mondial de lutte contre le sida, « le monde se berce de l'illusion que le danger est passé, ce qui sape les progrès réalisés et paralyse les efforts pour l'avenir ».

En mai dernier, à la veille de la 5e Conférence internationale sur le sida qui allait s'ouvrir à Montréal, l'OMS avait recensé 142 929 cas de par le monde. L'organisme en recensait 198 165 hier. Dans le seul mois de novembre, plus de 11 000 nouveaux cas de sida ont été signalés.

L'OMS estime que le nombre réel de cas dépasse le demi-million. Au cours des années 80, plus de 5 millions de personnes ont contracté l'infection au virus VIH.

En fait, l'OMS craint que d'ici l'an 2000, 6 millions de cas de sida pourrissent s'être déclarés.

On peut mesurer aussi l'épidémie en examinant les cas par continents. Ainsi, en Afrique, le nombre total de



PHOTO Jacques Grenier

Le Père Noël distribuait hier des condoms dans le Montréal souterrain ! Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre le sida, le CLSC-Métro, du centre-ville de Montréal, avait en effet envoyé quatre Pères Noël dans une dizaine de stations de métro, pour distribuer des condoms avec le message « Emballez-vous ! », histoire d'éviter les cadeaux inattendus et dangereux... Cette distribution d'environ 5000 condoms s'est poursuivie en soirée dans des bars de l'Ouest de la ville.

cas déclarés hier est de 36 279, contre 21 213 en mai dernier, une très forte augmentation qui confirme, là aussi, que l'Afrique est aux prises avec une véritable épidémie. Le Zaïre qui déclarait jusqu'à présent 335 cas a mis ses données à jour au 31 décembre 1988 et il déclare désormais 4636 cas. Les pays les plus touchés sur ce continent sont l'Ouganda avec 7375 cas, le Kenya avec 6004 cas.

Le continent américain enregistre

131 250 cas. Les États-Unis à eux seuls en déclarent 110 333, alors qu'ils en déclaraient 87 188 en mai dernier. Le Brésil en déclare 7787, le Mexique 2883 et Haïti 2215.

Le Canada déclarait hier 2996 cas, soit 180 cas de plus qu'en mai dernier.

En Europe, on compte 28 367 cas, dont 8025 en France, 4663 en Italie, 4093 en Allemagne de l'Ouest, 3965 en

Espagne et 2649 au Royaume-Uni.

En Asie du Sud-Est, l'OMS a recensé 68 cas pour le moment, dont 25 en Thaïlande et 32 en Inde. Mais on dénombre 108 cas au Japon. On dénombre également 1529 cas en Australie.

De plus, l'OMS note une avance récente du virus VIH dans des régions jusque-là épargnées, comme la Thaïlande ou l'URSS.

Les étudiants étrangers resteront couverts par l'Assurance-maladie

Renée Rowan

LES ÉTUDIANTS étrangers, autorisés à travailler au Québec, demeurent admissibles au régime d'assurance-maladie.

Ainsi en a décidé la Régie de l'assurance-maladie du Québec à la suite d'une rencontre, plus tôt cette semaine, avec des représentants de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

En effet, explique M. Pierre Bouchard, directeur des communications à la RAMQ, le règlement d'application de la Loi sur l'assurance-maladie prévoit certaines conditions où un ressortissant étranger, ainsi que toute personne à sa charge, peut être considéré comme pouvant bénéficier du régime d'assurance-maladie.

Tel est notamment le cas du ressortissant étranger qui séjourne temporairement au Québec pour y travailler et qui détient un certificat d'acceptation délivré par le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI).

Des fonctionnaires de la RAMQ s'avaient, l'automne dernier, étudié de plus près le règlement d'application de la loi sur l'assurance-maladie. Ils décidaient unilatéralement, qu'à compter du 23 octobre, les quelque 1 000 étudiants qui détenaient un emploi souvent modeste, ne bénéficiaient plus de la protection de l'assurance-maladie du Québec.

Toutefois, dès le lendemain, la RAMQ accusée de mettre fin aux règles du jeu en cours de trimestre, décidait d'accepter les demandes de cartes d'assurance-maladie jusqu'au 31 décembre afin d'étudier plus à fond le dossier. Ce qui a été fait.

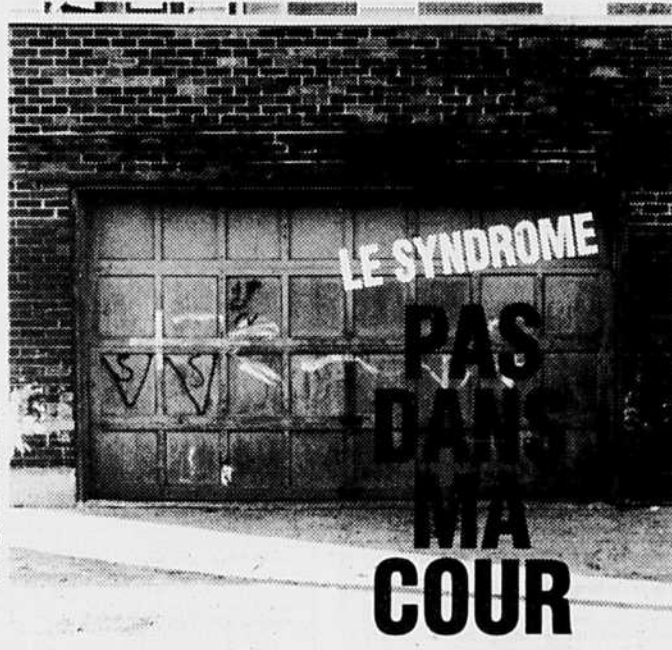
La situation redevient donc ce qu'elle a toujours été, dit M. Bouchard. La RAMQ qui avait jusqu'en octobre, toujours considéré comme admissibles à l'assurance-maladie les ressortissants étrangers à qui le MCCI émet un certificat d'acceptation pour fins d'étude et de travail, continue de le faire.

Champigny

LES PRIX
ONT LEVÉ
LE COUDE...!

Page D-7

COMMENT PLANIFIER ET RÉALISER DES PROJETS ACCEPTABLES AUX PLANS SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL.



EXPLICATION OU FAUX-FUYANT?

LE VENDREDI 8 DÉCEMBRE 1989

HÔTEL LE CENTRE SHERATON
1201, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTREAL (QUÉBEC)

COLLOQUE ORGANISÉ PAR



RÉSERVATIONS: (514) 849-3323
COMPTOIR POSTAL LES ATRIUMS
C.P. 32120
MONTREAL (QUÉBEC) H2L 4Y5

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Provenant de collections et successions diverses

par le ministère de
légion de Saint-Hippolyte
Commissaire-Priseur

Art canadien

Mardi le 12 décembre 1989 à 19h30

dont les œuvres de:



Louise Scott (1936)



Adrien Hébert R.C.A. (1890-1967)



Jean Arp (1887-1966)



Théodore Rousseau (1812-1867)



Tapisserie de Flandres du XVIe siècle



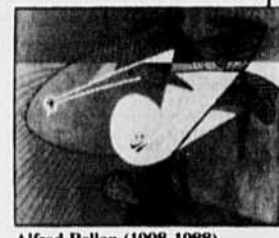
Soutpère en argent contrôlé (Londres 1841)

Exposition:



L'Hôtel des Encans de Montréal est à votre disposition pour estimer gratuitement et vendre vos objets, œuvres d'art, mobiliers etc...

assisté de L'Hon. Serge Joyal, c.p. Expert



Alfred Pellin (1908-1988)



Jean-Paul Riopelle R.C.A. (1923)



Manzu, Giacomo (1908)

Art international

Mercredi le 13 décembre 1989 à 19h30

dont les œuvres de:

F. ALLEYN, L. AYOTTE, M. BARBEAU, L.P. BASQUE, M. BATES, H. BEAMANT, O. BELANGER, L. BELLEFLEUR, A. BESSE, A.C. BIELER, J.M. BIER, J. BONET, F. BOUGAULT, A. BOURGEOIS, M. BRICAULT, G. BRUCK, K. BRUNEAU, U. BRUNI, M. BRYNNER, C. CANTENI, P. CARON, A. CING-MARS, L. COMTOIS, U. COMTOIS, F. CONSTANTINEAU, G. CORBIEL, L. CORNET, S.M. COSGROVE, B. CÔTE, M. CULLEN, GALBRAITH, A. CUSAN, K.E. DANBY, E.C. DE BELLE, O. DE LAIL, R. DUGUAY, R. DE REPENTIGNY, M. DOMINGUE, G. DUHAMEL, C. DULUDE, A. DUMAS, A. DUMOUCHEL, E. DYONNET, J. ÉPAULE, S. FABILO, M. FERON, L. FEITO, S. FIELD, L. GADBOIS, C.A. GAGNON, C.G. GACHÉ, T.H. GARSIDE, L. GÉVAIS, G.E. GINGRAS, N.J. GROVES, J.L. GUINAMANT, R. HARRIS, A. HÉBERT, L.P. HÉBERT, J. HEWARD, J. HURTUBISE, A.Y. JACKSON, H.D. JUNEAU, C. KRIEHOFF, M. LABERGE, R. LACROIX, N. LALIBERTÉ, R. LANÇOT, G. LATOUR, J. LE FÉBURE, J. LÉVE, J.C. LUKE, O.H. MEAVOU, M. MALTAT, H. MASSON, D. MOORE, R. MOULT, M. NADEAU, A. NOEL, G.N. NORWELL, F. PASCALS, A. PELLAN, M. PERRIN, J.P. PÉPIN, G.E. PFEIFFER, PICOT, R.W. PILOT, M. POIRIER, N. PORIER, Y. RAJOTTE, M. REINHART, R. RICHARD, J.P. RIOPELLE, A.H. ROBINSON, A. ROUSSEAU, O. ROUSSEL, R. SAYOIE, L. SCOTT, R. SEIDEN, C.A. SIMARD, H. SIMPSON, D. SORENSON, C. STEFANOFF, F. SULLIVAN, P.H. SURRY, A. TATTOIAN, F.B. TAYLOR, F. TOUPIN, A. VAILLANCOURT, W. VAZAN, etc.

Meubles, objets d'art, bijoux

CONSOLE en bois doré de style Louis XIV; petit GUÉRIDON d'époque Charles X; SECRÉTAIRE d'époque Louis XVI; TABLE de bibliothèque de style Henri II; cage à oiseau automate; statuettes en biscuit de Derby, fin du XVIIIe siècle; DISQUE enregistré par l'Office national du Film, 78 r.p.m., chanson de Félix Leclerc "The Raftsmen"; LAMPES, pâte à verre Muller Frères, le Verre Français; collection de VASES pâte de verre: Le Verre Français, L'ELF, Emile Gallé, Legras; PORTE-CIGARETTE et briquet par Alfred Dunhill; SERVICE À THÉ en argent contrôlé; exceptionnelle SOUPIÈRE en argent contrôlé, travail de R&S Garrard, Londres 1841; grande statue en marbre signée O. Androni, Roma; porcelaines de Royal Worcester, Satsuma, Moorcroft, Fürstberg; pièces de la Chine, Asie, etc.; rare VERGE de sacristain; exceptionnelle TAPISSERIE des Flandres du XVIIe siècle représentant la légende de Jason et de la Toison d'Or, etc.; BIJOUX: bague, bracelets, broches, colliers, montres, pendentifs, etc.

Vendredi le 8 décembre 1989 de 12h à 21h
Samedi le 9 décembre 1989 de 12h à 17h
Dimanche le 10 décembre 1989 de 12h à 17h
Lundi le 11 décembre 1989 de 12h à 21h

HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL

4521 boul. St-Laurent, Montréal, H2T 1R2
Fax: (514) 282-0342 Téléphone: (514) 849-2505

Les Québécois seront-ils
champions cette année?
Nous le saurons après
cette épreuve finale.

AirCanada

Ce soir à 21h

Radio Québec

C'est autre chose et c'est tant mieux.

DE PARIS
CHAMPIONNATS
DU MONDE
d'orthographe
de langue française
AVEC BERNARD PIVOT

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Pologne : condamnation

VARSOVIE (Reuter) — Le gouvernement polonais a condamné hier les incidents antisoviétiques survenus mercredi à Nowa Huta, banlieue industrielle de Cracovie, où une centaine de jeunes gens avaient tenté de démolir une statue de Lénine. La police avait dispersé les protestataires à coups de grenades lacrymogènes et de canons à eau. « Nous estimons que les incidents survenus près de la statue de Lénine à Nowa Huta ne sont certainement pas propices à l'existence de relations amicales et normales avec l'Union soviétique », a déclaré la porte-parole du gouvernement de Varsovie, Mme Małgorzata Niezabitowska. « Moscou est particulièrement sensible à de tels incidents », a-t-elle ajouté en accusant les protestataires de s'être montrés infantiles et « socialement immatures ». C'est la première fois que la police a recours à la force pour disperser des manifestants depuis l'entrée en fonctions, en septembre, du gouvernement dirigé par Solidarité.

Inde : premier ministre

NEW DELHI (AFP) — M. Vishwanath Pratap Singh, 58 ans, a été chargé hier par le président Ramaswamy Venkataraman de former le prochain gouvernement indien à la tête d'une coalition centriste qui avec l'appui du reste de l'opposition a battu le Parti du Congrès lors des élections législatives. M. Singh, qui fut trois ans ministre des Finances de Rajiv Gandhi avant d'en devenir le plus acerbe critique et de rallier l'opposition autour de lui, s'est engagé à « restaurer la dignité du pays », à renforcer l'unité de l'Inde, à améliorer ses relations avec ses voisins et à lutter contre l'inflation. Le nouveau premier ministre prêterait serment aujourd'hui.

Deux Yémens en un

ADEN (AFP) — Aden et Sanaa sont parvenues hier matin à un compromis sur la formule définitive de l'unification des deux Yémens, qui doit en principe amener dans une période d'un an à la fusion entre ces deux États du sud-ouest de la péninsule arabique. Les dirigeants des deux pays menaient depuis deux jours des tractations jugées laborieuses, et ils sont finalement convenus de soumettre à un référendum populaire un projet de Constitution unitaire. Ce texte, signé au cours de la nuit par M. Ali Salem El-Beidh, secrétaire général du Parti socialiste yéménite, parti unique au pouvoir à Aden, et le président nord-yéménite, le colonel Ali Abdallah Saleh, doit en principe permettre l'élection d'un pouvoir législatif unifié et amener à la fusion des deux États d'ici un an.

Pas d'observateurs US au Nicaragua

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont averti hier le Nicaragua que le refus de laisser des observateurs officiels américains assister aux élections de février prochain les empêcherait pratiquement d'en reconnaître la validité. « Les États-Unis ont fait savoir que si les élections étaient jugées libres et honnêtes, ils reconnaîtraient et respecteraient les résultats. Il serait virtuellement impossible de rendre un tel jugement si des responsables américains indépendants se voyaient refuser tout accès au scrutin », a déclaré le porte-parole du département d'État, M. Richard Boucher. Managua avait annoncé jeudi qu'il ne délivrerait pas de visas pour une mission d'observateurs choisis par le président George Bush.

Salvador : pression

SAN SALVADOR (AFP) — La guérilla salvadorienne a maintenu sa pression, hier. Des combats entre l'armée et les rebelles du Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN) ont éclaté à l'aube à San Salvador, puis se sont étendus aux alentours et à l'intérieur du pays, à Zacatecoluca, Usulután et Santa Ana. Le président américain George Bush a indiqué qu'il avait l'intention de saisir l'occasion de sa rencontre avec le numéro un soviétique, aujourd'hui, pour demander à ce dernier d'user de son influence sur Cuba et le Nicaragua afin qu'ils cessent leur livraison d'armes à la guérilla salvadorienne.

La Pologne, laboratoire de « l'après-communisme »

(2) Gérer la liberté. . . et la misère

François Zdanowicz
collaboration spéciale

CRACOVIE — Avec un premier ministre fervent catholique, l'Église catholique semble sortir grande gagnante du jeu politique de 1989 en Pologne.

Entre autres droits, elle a désormais acquis celui de récupérer propriétés, hôpitaux et écoles confisqués après la guerre par les autorités communistes. Et il semble à peu près sûr que les candidats chapeautés par le clergé l'emporteront haut la main, lors des prochaines élections locales, libres, surtout dans les régions rurales.

Mais le triomphe de l'Église risque d'être court. La même « Table ronde » a vu aussi l'apparition d'un nouvel acteur : la société civile qui, libérée de l'emprise du Parti, commence déjà à s'éloigner du clergé. Cette société est disparate, pluraliste, elle ne veut plus se contenter d'une vie partagée entre la commune socialiste, édifée autour de l'usine, et de l'Église, gardienne de la tradition.

Tout un nouveau mode de vie se forme, comportant des éléments longtemps oubliés ou inconnus : « consumérisme », course au profit, déplacement au gré de l'emploi, etc. Et aussi des vices, jusqu'ici ignorés par les autorités, mais bien existants : inégalités sociales, pauvreté, drogue, prostitution. Et plus récemment, banditisme, hold-ups, vols à la tire, qui concurrencent le traditionnel marché noir.

Pour l'instant, cette société civile se manifeste surtout dans la vie intellectuelle, aussi foisonnante d'idées qu'aux plus beaux jours de Solidarité en 1980-81, et dans une vie politique foisonnante.

C'est là, en particulier, que les choses se précipitent. La disparition, de fait, du monopole du Parti — qui devrait bientôt être entérinée par la Constitution — a libéré un torrent d'organisations et de mouvements que seuls gênent encore les tracas financiers. Ou les craintes, parfois, d'un éventuel « retour en arrière ».

Bogdan, imprimeur à Cracovie, explique pourquoi de nombreux éditeurs clandestins refusent toujours de sortir de l'ombre et de vendre en librairie, malgré le relâchement considérable de la censure. « Une presse, dit-il, ça coûte cher, et personne ne veut prendre le risque de se la faire confisquer s'il se montre trop tôt ». Il faut, d'après lui, attendre de vrais changements juridiques. « La censure, par exemple, ne disparaîtra pas avant janvier prochain. »



PHOTO AP

Il est loin, le temps héroïque de la résistance.

Cependant, les tabous tombent les uns après les autres. Les amnisties se succèdent : 17 000 personnes congédiées depuis l'imposition de la loi martiale pourront ainsi réintégrer leur emploi. Et surtout, il n'est plus de sujet sur lequel on ne puisse plus écrire ou parler librement. L'URSS elle-même n'échappe point aux critiques. Son rôle peu reluisant au début de la Seconde Guerre mondiale et durant les années noires du stalinisme est largement évoqué.

Il y a encore un an, il était difficile pour la plupart des Polonais d'imaginer que les autorités communistes accepteraient seulement de dialoguer avec Solidarité. Aujourd'hui, la question qui se pose serait plutôt : que va devenir Solidarité, maintenant que ces mêmes communistes lui ont cédé le pouvoir ?

Deux mois ont suffi pour que l'équilibre politique existant depuis plus de dix ans soit complètement chambardé. Au point que les principaux acteurs — Solidarité et le Parti — voient à présent leur avenir menacé, ou tout au moins incertain.

Fort impressionnants vus de l'extérieur, les changements qui agitent la Pologne actuellement sont reçus avec plus ou moins d'enthousiasme par une population lassée de la crise.

La joie générale d'avoir enfin un gouvernement librement élu a été as-

sombrie par la montée en flèche des prix et la baisse tout aussi rapide des subsides. Comme la plupart des salaires, surtout dans le secteur public, ne suivent pas les prix du marché, maintenant libre, les déséquilibres sont de taille. Ainsi, un employé de bureau, début novembre, gagnait 300 000 zlotys (environ 43 \$) par mois; une paire de bottes d'hiver autour de 90 000. . .

De plus, la peur — encore inconnue il y a peu — du chômage, est venue dernièrement s'ajouter aux tracasseries déjà existantes. Le mot d'ordre a été donné de liquider d'innombrables entreprises non rentables. Et les plus affectés seront évidemment les gigantesques combinats industriels qui, ironie du sort, sont les bastions historiques de Solidarité. Il est donc bien possible que l'on voie un jour le syndicat se dresser contre le gouvernement dont il a lui-même accouché !

La présence de l'État, c'est avant tout des milliers de fonctionnaires, directeurs, sous-chefs, etc., qui bataillent jour et nuit pour empêcher l'apparition d'une concurrence qui les ruinerait. Et qui dépendent largement des subventions publiques, parfois à leurs fins propres.

Comme cette bureaucratie est fortement liée aux milieux gouvernementaux, elle joue de ses influences pour ralentir le processus des réformes. Ce sabotage « en douce » se manifeste déjà dans plusieurs domaines, comme par exemple, la « démonopolisation » du marché du papier, qui devra être repoussée bien au-delà de la date prévue lors de la « Table Ronde ».

De façon générale, les ministres de Solidarité ont les mains liées par leur engagement à ne pas purger trop vite l'appareil d'État des éléments du Parti qui leur sont pourtant hostiles. Ce même Parti, qui exerce encore une influence décisive sur l'armée et la police, est encore une force à ménager. . .

Mais justement, à trop vouloir ménager la chèvre et le chou, les nouveaux élus risquent fort d'épuiser vite leur immense capital de popularité. Pourtant, les résultats positifs existent.

Avec l'apparition de la concurrence, les prix de produits laitiers et de la viande ont commencé depuis peu à diminuer. Les étalages sont mieux garnis et les files d'attente ont généralement disparu, sauf pour les services publics et . . . l'alcool. Des changements radicaux s'opèrent dans les domaines de la justice — indépendance des juges face au Parti — et de l'éducation : fin de l'endocinement politique en classe, autonomie des écoles, suppression des cours de russe obligatoires.

L'armée et la milice elles-mêmes font de leur mieux en cédant hôpitaux et magasins aux civils, et en réduisant leurs effectifs par divisions entières : les brigades anti-émeutes, les tristement célèbres « ZOMOS », n'existent déjà plus.

Cependant, les ouvriers grognent, ne comprenant pas pourquoi ils devraient travailler plus dur ou perdre leur emploi, alors que les fonctionnaires du Parti conservent encore leurs belles voitures et leurs belles demeures.

Il est donc bien normal que les dirigeants de Solidarité, comme les réformateurs communistes, craignent une nouvelle vague de fond. La multiplication de groupes extrémistes (skins, punks et autres anarchistes) ou para-militaires, comme les Francs-Tireurs (heureusement non armés), représente à terme les germes d'un risque pour la stratégie d'évolution pacifique de Solidarité, et de Gorbatchev.

Car l'armée et la milice, ultimes garants de la stabilité, sont aussi à présent minés par la tentation de couper les ponts avec la Parti, et donc avec Moscou.

Il y a également le choc des générations. Les jeunes de 18-20 ans ne se sentent plus tellement concernés par les idéaux de leurs aînés. L'individualisme, la combine, le désenchantement sont leur lot : désorientés à la fois par la crise et par la victoire de Solidarité, ils ne savent plus de quel côté se tourner.

L'ennemi d'autrefois n'est plus. À moins de se trouver de nouvelles causes à défendre — anti-nucléaire, solidarité avec les Chinois ou les Tchèques — il faut maintenant gérer la paix, la liberté. . . et la misère.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA

Interprétation
Décoration
Technique
Écriture



AUDITIONS

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS
15 FÉVRIER

Pour plus de renseignements, prière d'écrire ou de téléphoner à :

École nationale de théâtre du Canada
5030, rue St-Denis
Montréal, Qc
H2J 2L8
Tél.: (514) 842-7954

CONTACTEZ

CHRISTIANE LEGAULT

842-9645

MAISON D'ENSEIGNEMENTS

SOINS DE TRAUMATISÉ(E)S EN MILIEU HOSPITALIER:

approches pastorales et psychologiques

les lundi soirs 19h00 à 21h30
15 janvier au 5 février 1990
75 \$

**JOHANNE DE MONTIGNY
BRUCE HERBERT**

Centre de Formation Pastorale
Hôpital Royal Victoria
842-1231 poste 4163
avant le 22 décembre/89

VICTORIN

MARIE-



MOI, J'ÉTUDIE EN PREMIÈRE CLASSE!

Avec des profs qui s'intéressent vraiment à nous, avec des programmes d'études variés et des résidences sur le campus, Marie-Vic c'est vraiment la première classe des collèves!

Moi, je voudrais recevoir plus d'information sur la première classe des collèves. . .

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Tel: _____

Sciences de la nature • Sciences humaines et administratives • Lettres • Arts plastiques • Musique • Informatique • Techniques administratives • Techniques du vêtement masculin et féminin • Techniques d'éducation en services de garde • Techniques d'éducation spécialisée

Notre prospectus et notre videocassette explicatifs sont aussi disponibles chez votre conseiller d'orientation ou chez votre professeur d'Éducation au choix de carrière.



Faites parvenir à l'adresse suivante:
Service des Admissions et des dossiers
Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J6

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur — Indictiff 514.....	1-800-361-6059
Indictiff 418.....	1-800-463-4747
Indictiff 819.....	1-800-361-5699
Indictiff 613.....	1-800-361-5699

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, SAMEDI 2 DÉCEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE À 22:00

- sinfonias nos. 1 & 5 (JCF Bach)
- symphonie no. 86 en ré (Haydn)
- sinfonias nos. 1-2-4-5-15-17 (D. Scarlatti)
- fascicules 3-4 du Florilegium Secundum (Muffat)
- aria extr. Bachianas Brasileiras no. 5 (Villa-Lobos)

DEMAIN SOIR, 22:00

- triple concerto en ré majeur (Salieri)
- concerti op. 9 nos. 3-5-6 (Albinoni)
- concerto pour clarinette K. 622 (Mozart)
- concerto pour viole d'amour RV 395-396 (Vivaldi)

ciel 98.3

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Corazon Aquino écrase les mutins

Les chasseurs américains volent à sa rescousse

d'après AP et Reuter

AVEC un appui marqué de Washington, l'armée philippine a écrasé hier la sixième tentative de renversement violent du gouvernement de Corazon Aquino.

« Les chasseurs américains se joignent au combat pour fournir une couverture aérienne à notre armée de terre », a lancé hier Mme Aquino au plus fort des combats, ajoutant qu'une nouvelle fois, deux démocraties du Pacifique se tiennent épaule contre épaule pour défendre la liberté.

Soutenues par des chasseurs F-4 de l'aviation américaine, les forces loyales au gouvernement de la présidente philippine ont finalement écrasé la mutinerie des troupes rebelles qui avait éclaté la nuit précédente. Un bilan officiel, hier, faisait état d'au moins 22 morts et 87 blessés.

Selon le gouvernement de Manille, cette nouvelle tentative de coup d'Etat — la plus grave à laquelle Mme Aquino ait eu à faire face — a été

complètement matée.

Hier soir, les militaires rebelles avaient évacué leurs bases situées près de Manille, ont déclaré hier des responsables de la Défense américains.

Ils s'exprimaient près de 16 heures après l'intervention dissuasive de Washington. Des avions de combat américains Phantom F-4 ont survolé la capitale pour assurer Aquino de leur soutien contre les auteurs de la tentative de coup d'Etat.

Les rebelles « semblent avoir quitté le coin et, à notre connaissance, ils ne contrôlent plus aucune installation », a dit aux journalistes un haut responsable du département américain de la Défense.

Alors que des affrontements sporadiques se poursuivaient en fin de soirée, les mutins ont finalement quitté les locaux de la chaîne de télévision gouvernementale et la base aérienne de Villamor qu'ils occupaient depuis le début de la journée.

Outre ces deux positions stratégiques, ils avaient également contrôlé plusieurs secteurs de l'aéroport in-

ternational Ninoy Aquino et la garnison de Fort Bonifacio, d'où sont sortis plusieurs centaines de soldats.

Les rebelles, semble-t-il dans leur ensemble, ont ensuite descendu une des artères principales menant au Camp Aguinaldo, siège de l'état-major des forces armées philippines. Ils ont alors tiré des coups de feu en l'air et pointé leurs armes en direction de journalistes, sans que les troupes gouvernementales tentent de les arrêter.

« L'ennemi est en déroute mais pas encore vaincu », avait annoncé la présidente philippine dans un message diffusé hier à plusieurs reprises sur les ondes de radios privées. « De nombreux combats restent à mener pour éliminer les dernières traces de résistance. »

Bien que les rebelles n'aient pas révélé l'identité de leur chef, le général Renato de Villa, chef d'état-major de l'armée philippine, avait déclaré jeudi soir, dès le début de la rébellion, que ces soldats répondaient vraisemblablement aux ordres du lieutenant-colonel Gregorio

Honasan. Resté dans l'ombre depuis son évasion en avril 1988, ce dernier s'était déjà illustré, au mois d'août 1987, par une tentative de putsch au cours de laquelle 53 personnes avaient trouvé la mort.

Hier en début de journée, deux appareils T-28 bombardaient le palais présidentiel de Malacanang, tuant cinq personnes, dont deux gardes présidentiels, selon des témoins. « Cory est morte », hurlaient des rebelles, après s'être rendus maîtres de la chaîne gouvernementale. Douze heures plus tard, Mme Aquino, sortie saine et sauve de cette nouvelle attaque, lançait son message radiodiffusé à la nation.

Le président américain, en route pour l'île de Malte, devait par la suite accorder une aide militaire à son homologue philippine après que les mutins se furent saisis de deux bases aériennes, dont les quartiers-général de l'armée de l'air, et eurent fait entrer plusieurs chars et pièces d'artillerie à Manille.



PHOTO AP

Fourvoyé chez les grands

Perdu dans la guerre des grands, ce bébé a été évacué hier de la région de Soyapango, au Salvador, où les combats se poursuivent toujours.

Le Printemps de Prague réhabilité

Le PCT et Gorbatchev abondent dans le même sens

d'après AFP et Reuter

PENDANT que Mikhaïl Gorbatchev admettait que l'intervention des forces du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie le 21 août 1968 n'avait pas été une solution « appropriée », le bureau politique du Parti communiste tchécoslovaque a répudié officiellement hier cette invasion qui avait mis fin au Printemps de Prague.

« Nous pensons que l'intervention sur notre territoire de cinq pays du Pacte de Varsovie en 1968 n'était pas justifiée et que la décision d'y procéder était mauvaise », a déclaré Vasil Mohorita, membre du bureau politique, après la réunion de celui-ci dans la journée sous la présidence du nouveau secrétaire du PCT Karel Urbanek.

Lors d'une conférence de presse, Mohorita a précisé que la condamnation prononcée par le Politburo s'inscrivait dans un programme de réformes destinées à améliorer l'image du Parti.

Jiri Dienstbier, porte-parole du

Forum civique, principal mouvement d'opposition, a toutefois réagi de façon critique à la décision du Bureau politique. « Que suis-je supposé dire quand, après vingt ans, quelqu'un reconnaît quelque chose qui était évident et de notoriété publique ? » s'est-il exclamé.

Mohorita a précisé que le PCT, qui compte 1,7 million de membres, avait commencé à étudier tous les aspects historiques de l'invasion d'août 1968 afin de « procéder à un réexamen critique » de son approche de la question. La décision du Politburo de réécrire l'histoire de l'invasion sera discutée lors d'une session du Comité central, le 14 décembre, et devrait être approuvée lors d'un congrès extraordinaire dans les prochaines semaines.

Tout à fait dans le même sens, Mikhaïl Gorbatchev a estimé, hier à Milan, que les dirigeants soviétiques et « les autres » n'avaient « peut-être » pas eu « une réponse appropriée » lors des événements de Tchécoslovaquie en 1968.

Interrogé sur l'appréciation qu'il

porte aujourd'hui sur l'intervention des troupes du pacte de Varsovie à Prague en août 1968, il a souligné que c'était « une question pas simple ». « J'assume la responsabilité pour caractériser les événements de la manière suivante, a-t-il poursuivi. Dans la situation de l'époque, n'ont pas été utilisés à fond les moyens politiques et les autres moyens qui étaient à la disposition des dirigeants soviétiques, mais également des autres pour avoir une juste approche de la situation en Tchécoslovaquie », a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

M. Gorbatchev a fait allusion au contexte international lors du Printemps de Prague, un événement a-t-il dit, que lui et d'autres dirigeants soviétiques avaient « pleinement accepté, parce qu'on parlait alors d'une démocratisation, d'un renouvellement et d'une humanisation de la société. Ce qui était valable alors n'en est pas moins valable aujourd'hui. »

Coup de force institutionnel dans le Caucase

La « République d'Arménie unie » est proclamée

MOSCOU (AFP) — Les représentants arméniens du Soviet suprême d'Arménie et du Conseil national du Karabakh, réunis en « séance commune », ont voté hier à l'unanimité la création d'une « République d'Arménie unie ».

Selon M. Levon Khatchatourian, du Mouvement national arménien, contacté par téléphone par l'AFP, l'arrêté adopté par les quelque 340 représentants arméniens stipule également que les « droits de la citoyenneté » arménienne sont accordés aux habitants du Nagorny-Karabakh.

L'appellation de « République d'Arménie unie » remplace celle de « République socialiste soviétique d'Arménie ».

Les débats des représentants arméniens, qui se déroulent au Palais des congrès à Erevan, sont retransmis en direct à la télévision et à la radio arméniennes, selon la même source.

« La totalité des représentants arméniens se sont prononcés en faveur de cet arrêté en six points », a-t-on précisé de même source, y compris tous les membres du Présidium du Soviet suprême, dont le premier secrétaire de la République, M. Souren Aroutounian, et le chef de l'Etat arménien, M. Grant Vaskanian.

MM. Aroutounian et Vaskanian avaient préconisé jeudi, lors des débats, de demander au Congrès des députés du peuple, l'Assemblée soviétique, de reconnaître la « République d'Arménie unie ». Ce point avait finalement été rejeté, de nombreux parlementaires arméniens ayant estimé qu'il n'y avait rien à attendre de Moscou.

Il appartiendra toutefois aux parlementaires arméniens, qui se réunissent de nouveau dans quelques jours, de se prononcer finalement sur l'opportunité d'évoquer la question de la république d'Arménie unie devant le Congrès des députés du peuple, qui se réunit à Moscou le 12 décembre, a indiqué M. Khatchatourian.

L'arrêté en six points, dont M. Khatchatourian a donné lecture, an-

noncé également la création d'une Commission commune (à l'Arménie et au Nagorny-Karabakh) qui sera chargée d'élaborer les mesures concrètes à prendre pour réaliser l'union entre les « deux parties du peuple arménien divisé par la force ».

La situation est calme à Erevan et quelques milliers de manifestants se sont rassemblés autour du Palais des congrès.

Chine, Cuba, Corée du Nord et Roumanie Les « purs et durs » tentent un regroupement

d'après AFP et Reuter

Les derniers « purs et durs » du communisme réagissent et tentent de se regrouper. Les pays concernés, qui ont annoncé dernièrement des initiatives en vue d'un resserrement des rangs, sont : Cuba, la Chine, la Roumanie et la Corée du Nord.

Ainsi, le leader cubain Fidel Castro est attendu à Pékin au début de l'année 1990, a-t-on appris hier de source diplomatique latino-américaine Pékin.

Les deux parties se sont entendues pour renouer le mois de février, mais aucune date précise n'a été définitivement arrêtée, a-t-on précisé de même source.

Aux yeux des dirigeants chinois, Fidel Castro appartient — avec M. Nicolae Ceausescu, le *Conducator* du peuple roumain et M. Kim Il Sung, « le grand leader » nord-coréen, qui vient d'effectuer une visite d'amitié secrète à Pékin — au dernier carré des marxistes-léninistes purs et durs, déterminés à résister au courant réformiste en Europe de l'Est.

La formule lancée en début d'année par Fidel Castro, « le marxisme-léninisme ou la mort », a trouvé un écho en Chine avec le slogan « Sans parti communiste, il n'y aura pas de Chine Nouvelle ».

La visite de Fidel Castro à Pékin pourrait constituer, selon les observateurs, un premier pas vers la constitution de l'union sacrée que M. Ceausescu a appelée de ses vœux lors de l'ouverture du 14e congrès du PC roumain, fin novembre à Bucarest. Il a suggéré à cette occasion l'apport d'un débat avec Pékin et la Havane sur « les déviations actuelles » du socialisme à Berlin, Prague ou Budapest.

Ainsi, le comité politique exécutif roumain, la plus haute instance du parti, a demandé hier à M. Ceausescu de convoquer « une conférence internationale des pays socialistes, du mouvement communiste, des partis communistes et ouvriers afin de débattre en commun des problèmes qui les préoccupent ».

Enfin, autre signe d'action de cette « internationale conservatrice », Zong Il, fils du dirigeant nord-coréen Kim Il Sung, a réaffirmé avec force le rôle dirigeant du parti dans la société socialiste et la solidarité avec Cuba, dans une interview publiée hier à La Havane.

Cette conception du « rôle dirigeant » du parti qu'il faut « consolider », est partagée à Cuba, alors que ce dogme léniniste vient d'être abandonné cette semaine en Tchécoslovaquie, après l'avoir été en Pologne, Hongrie et RDA.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

VENTE DE FEU ANNIVERSAIRE EXXA DU VET

MANTEAUX:	ORD:	VENTE
Parka	\$350	\$149
3/4 femmes	\$495	\$199
Femmes long	\$275	\$125
Ski femmes	\$199	\$99
Ski hommes	\$295	\$175
Femmes 3/4	\$275	\$99
Peau de mouton	\$950	\$350

TOUT EST RÉDUIT
MARQUES RECONNUES
GRAND CHOIX

EXXA
550 PRÉSIDENT KENNEDY
843-6248

M. André Aisenstadt, au centre de la photo, reçoit des mains du recteur, M. Gilles Cloutier (à gauche), la médaille de l'Université de Montréal accordée exceptionnellement aux très grands bienfaiteurs.

M. Aisenstadt, industriel spécialisé dans l'immeuble et mathématicien de formation a donné 1.000.000 \$ pour le Centre de recherches mathématiques dont le directeur, M. Francis Clarke apparaît à droite sur la photo.

Pour mieux écrire



Cours autodidactique de français écrit

Un cours comprenant exercices, questions, réponses et explications suffisantes pour travailler seul... même en vacances.

Ouvert à tous

Date limite d'inscription: le 15 janvier 1990

Frais d'inscription: 30\$ (payables sur réception de la facture seulement)

Renseignements: 343-7393

Veuillez m'envoyer votre dépliant

Nom/Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Retourner ce coupon-réponse à
CAFÉ
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec),
H3C 3J7

Le Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec

LES JOURNÉES JEAN ROBERT 1989

Programme de la quatrième journée

Le vendredi 8 décembre 1989 — 9h00 à 17h00
Le Château Frontenac, Québec

8h00 Inscription — Salon Verchères

9h00 Président

Dr Mohammed Fathi Nagib

vice-président de la Cour Cassation et conseiller auprès du Ministre de la Justice pour les Affaires législatives et l'arbitrage; Président du Comité égyptien des conventions internationales et membre du Comité d'arbitrage de Tabá, République Arabe d'Égypte

Conférence inaugurale

Me Daniel Jacoby

Protecteur du citoyen, Gouvernement du Québec

LA PRÉSENCE DU TRIBUNAL D'ARBITRAGE

«La conduite de la procédure arbitrale»

M. Yves Derains

Cabinet Derains et Gélinas, Paris; Ancien Secrétaire général de la Cour d'arbitrage de la CCI; Membre de I.C.C.A., Paris

«Le choix et les pouvoirs du Président du Tribunal d'arbitrage: considérations pratiques»

M. Christian Gavalda

Professeur et Directeur du Centre de recherche de droit des affaires de l'Université de Paris I; Ancien membre du Conseil supérieur de la Magistrature, Paris

«Procedural Problems Commonly Encountered in Presiding Over An Arbitral Tribunal»

Mr. John Townsend

Hughes Hubbard & Reed, New York

12h00 Déjeuner

14h00 L'ARBITRAGE ET LE SAVOIR-FAIRE

Président

Me André C. Côté

Doyen, Faculté de droit, Université Laval, Québec

«L'arbitrage et le contrat de représentation commerciale»

Me Jean H. Gagnon

Pouliot, Mercure, Montréal

«Franchising, Distributorships and Arbitration Agreements»

Me Alexander S. Koningsberg

Lapointe, Rosenstein, Montréal

«L'arbitrage des questions relatives au savoir-faire»

Me Jacques A. Léger

Léger, Robic & Richard, Montréal

«L'arbitrage et les contrats informatiques»

Me Michel Racicot

Clarkson, Tétrault, Montréal

17h00 Fin des délibérations

Pour information & réservation:

500, Grande Allée est, Bureau 120
Québec (Québec), Canada G1R 2J7
Tél.: (418) 649-1374 / Fax: (418) 649-0845

800, boulevard René-Lévesque ouest, Bureau 1518

Montréal (Québec), Canada H3B 1X9

Tél.: (514) 393-3794



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.



DIFFUSION PROLOGUE

Nous sommes à la recherche d'un(e) REPRÉSENTANT(E) pour compléter notre équipe commerciale

Si vous partagez avec nous l'amour des livres, si vous possédez une solide expérience dans le domaine du livre, si vous aimez le travail bien fait et si les défis vous attirent... vous nous intéressez.

Faites parvenir votre C.V. avant le 9 décembre à :
(merci de ne pas téléphoner)

**DIRECTION COMMERCIALE
DIFFUSION PROLOGUE
2975 rue Sartelon
Ville St-Laurent, Québec
H4R 1E6**

Le Catalyseur qui Détermine la Politique Nationale et les Activités au Niveau de l'Environnement

Directeur Général du Conseil Canadien des Ministres de l'Environnement

Le Conseil Canadien des Ministres de l'Environnement est le point de mire de la coopération interjuridictionnelle des activités nationales concernant une foule de questions reliées à l'environnement. Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux affectés à l'environnement travaillent ensemble, par l'entremise du Conseil, protéger l'environnement en harmonisant les politiques et les standards actuels et à promouvoir la compréhension du public face aux problèmes de l'environnement.

En tant que chef de l'administration, le Directeur Général appuie les activités de 13 ministres. En se rapportant au comité des sous-ministres qui fait les recommandations au Conseil, le Directeur Général dirige les activités du Secrétariat du Conseil afin que le Conseil bénéficie d'un solide appui administratif et technique. Le Directeur Général quidera le Secrétariat à travers la planification des stratégies et du développement des politiques afin de déterminer les options pour la considération des ministres et sous-ministres, et à travers l'organisation des sessions d'études et des rencontres intergouvernementales. Le Directeur Générale jouera également un rôle-clé dans l'établissement d'initiatives interjuridictionnelles au moyen du développement et du maintien de bonnes relations avec les sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux et les ministres responsables des problèmes reliés à l'environnement.

Votre grande connaissance des relations fédérales-provinciales et du gouvernement fait de vous la personne idéale pour assumer le poste de Directeur Général. Une compréhension pratique des mécanismes et processus gouvernementaux alliée à d'excellentes aptitudes en communication, négociations, et consensus, ainsi qu'une appréciation des nombreux défis relatifs à l'environnement vous permettront d'exercer un solide leadership et une excellente gestion au sein du Conseil par l'entremise de son Secrétariat. Une connaissance des deux langues officielles serait un atout.

Si l'opportunité de participer au développement et à la mise en pratique de concepts dans l'un des plus importants secteurs de la politique publique actuelle vous intéresse, appelez ou envoyez votre curriculum vitae en toute confiance à: John Tanton ou Kyle Mitchell, Le Groupe Tanton / Mitchell Ltée, 710-1050 Ouest rue Pender, Vancouver, C.-B. V6E 3S7, (604) 685-0261.

**Tanton/Mitchell
Group**

*Recherche de Cadres
Supérieurs
Consultants en Ressources
Humaines*

Joignez-vous à l'équipe dynamique du CSO!

Le Conseil scolaire d'Ottawa mise sur la qualité de ses programmes de français langue seconde. Ses écoles sont pour les enfants un milieu d'apprentissage idéal où le goût et la fierté d'apprendre se manifestent chaque jour. Son personnel des plus compétents travaille avec des ressources matérielles et didactiques appropriées.

Revenez chez vous!

Situé au coeur de la Capitale, le Conseil scolaire d'Ottawa vous offre la possibilité de revenir dans votre milieu culturel francophone natal. Ainsi, vous aurez la chance de vivre auprès de votre famille et de vos amis les plus chers. Venez vous joindre au Conseil scolaire d'Ottawa et à son équipe dynamique d'enseignant(e)s de français langue seconde.

*Fier de l'excellence et de la diversité de ses programmes,
le Conseil scolaire d'Ottawa vous invite
à poser votre candidature aux postes suivants:*

Enseignant(e)s de français langue seconde

Vous devez avoir un brevet d'enseignement de l'Ontario et être qualifié(e) pour le français langue seconde OU vous devez être admissible à obtenir une équivalence selon les normes du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Les demandes d'emploi feront l'objet d'une sélection préliminaire et les entrevues auront lieu le 3 janvier 1990.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit en y joignant une copie de leur carte de qualifications de l'enseignant de l'Ontario, avant le 13 décembre 1989 au:

**Bureau Du Personnel
Conseil scolaire d'Ottawa
330, rue Gilmour
Ottawa (Ontario) K2P 0P9**

Veuillez indiquer le numéro d'offre d'emploi PER-T89-393



**Ottawa
Board of
Education**

**Conseil
scolaire
d'Ottawa**

Le CSO offre des chances égales d'emploi et un milieu de travail

Le Conseil Scolaire de la Rive Nord Elliot Lake, Ontario

est à la recherche d'un professeur
à compter du 29 janvier 1990

Professeur de comptabilité Sciences et éducation physique

S.V.P. communiquer et/ou faire
parvenir vos demandes à:
**M. Gaétan Doucet, directeur
École Secondaire
Jeunesse-Nord
C.P. 4000
Blind River, Ontario
P0R 1B0
(705) 356-2268**

**Égalité des chances d'emploi
Aire de travail sans fumée**
J.L. Sénéchal M. Lewis
Président Directeur

THE BOARD OF EDUCATION FOR THE CITY OF YORK

**Le Conseil Scolaire de la Ville de York
(Communauté urbaine du Grand Toronto)**

Invite et acceptera des demandes d'emploi pour les postes suivants, commençant le 8 janvier 1990.

Immersion Français — Cadre

Les candidat(e)s doivent faire
parvenir leur curriculum vitae au
plus tard, le lundi 11 décembre
1989 au soin de:

**Norman Ahmet
Surintendant au Personnel
Conseil Scolaire de la Ville de York
2 Trethewey Drive
Toronto, Ontario
M6M 4A8**

**LE CONSEIL SCOLAIRE DE YORK
OFFRE DES CHANCES ÉGALES
D'EMBAUCHE**

SHOPPERS DRUG MART

PHARMACIENS

Shoppers Drug Mart, région de l'Atlantique, est présentement à la recherche de deux pharmaciens à temps complet. Ces deux postes à temps complet sont d'une durée de six mois, en remplacement des pharmaciens en titre. Les candidats doivent être disponibles immédiatement et posséder leur PEBC. Veuillez me contacter pour négociations (30\$ + de l'heure). Excellente rémunération, bonus.

SHOPPERS DRUG MART		No. 899
_____		19
Payez à	_____ \$	
l'ordre de	_____	Dollars
	100	
Audrey Browne		

Téléphonez en toute confiance pour m'aider à remplir le chèque ci-dessous:

(Payez à l'ordre de:)
**Aubrey Browne/Marion Walsh
Shoppers Drug Mart
C.P. 1340
Moncton, N.B.
E1C 8T6
506-857-3360**



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Faculté des sciences sociales

PROFESSEUR(E)S DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIQUE

POSTE: PROFESSEUR EN ÉCONOMIE

Description du poste:
La personne recrutée devra démontrer des aptitudes pédagogiques pour l'enseignement et l'encadrement des étudiants au niveau des trois cycles dans les cours de base (théorie microéconomique, théorie macroéconomique ou économétrie) ainsi que dans au moins un domaine de spécialisation. Elle devra démontrer des aptitudes à la recherche en économie pour fins de publication dans des revues scientifiques ainsi que pour la participation aux autres aspects de la vie interne et externe du département. Tout bon candidat sera considéré, quel que soit son champ de spécialisation et son niveau d'expérience.

Exigences: Doctorat complété ou sur le point de l'être.

POSTE: PROFESSEUR EN ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Description du poste:
La personne recrutée devra pouvoir assurer, à la fois, des enseignements gradués en économie et des enseignements de base en théorie microéconomique ou macroéconomique. Elle devra démontrer des aptitudes à la recherche en économie forestière, pour fins de publication dans des revues scientifiques ainsi que pour la participation aux autres aspects de la vie interne et externe du département.

Exigences:
Doctorat complété ou sur le point de l'être. Les candidatures de personnes ayant une spécialisation voisine de l'économie forestière (par exemple en économie des ressources naturelles ou en environnement) seront aussi considérées, pourvu que le candidat se montre prêt à parfaire sa formation en économie forestière.

Conditions: Selon la convention collective en vigueur

Entrée en fonction: Le 1er juin 1990.

Candidature: Au plus tard le 22 décembre 1989. Faire parvenir sa candidature au directeur du département:

**Michel Truchon
Département d'économique
Faculté des sciences sociales
Pavillon de l'Est
Université Laval
Québec G1K 7P4**

Téléphone: (418) 656-6650

Télécopieur (FAX) 418/656-6516

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 2,85\$ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Francine Gingras au

842-9645

LE DEVOIR

**211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec H2Y 1X1**

LA COMMISSION SCOLAIRE DU COMTÉ DE PETERBOROUGH

(Un employeur favorisant les chances d'emploi égales pour tous)

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE AU PRIMAIRE

(régulier et par immersion)

— Étudiants de la faculté d'éducation
— Professeurs d'expérience

Les entrevues auront lieu à Montréal aux dates suivantes:

Jeudi, 8 février, 1990

Vendredi, 9 février 1990

Pour une entrevue à l'une ou l'autre des dates mentionnées ci-dessus les personnes bilingues et qualifiées sont priées de soumettre leur lettre d'offre de services accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard le 5 janvier, 1990, à l'adresse indiquée ci-dessous:

**Monsieur S.G. Hood
Surintendant de Personnel
Commission Scolaire du Comté de Peterborough
150 avenue O'Carroll
PETERBOROUGH (Ontario)
K9J 7A1**

TRADUCTEUR

La Corporation financière Household Limitée est un organisme de services financiers de premier ordre qui offre une vaste gamme de services aux consommateurs par l'entremise de trois Compagnies distinctes: la Compagnie de finance Household ainsi que les sociétés de Trust Household et de Services aux Marchands Détaillants Limitée.

Nous sommes présentement à la recherche d'une personne pour combler le poste de traducteur à notre siège social à Toronto. Cette personne devra traduire de nombreux textes de l'anglais au français, pour les besoins de nos succursales québécoises. Les postulants doivent détenir un baccalauréat ou un diplôme en traduction.

En plus d'une base de salaires concurrentiels, nous offrons un ensemble particulièrement intéressant d'avantages sociaux. Si vous recherchez un milieu de travail dynamique offrant de nombreuses possibilités de carrière, vous êtes invité à faire parvenir votre curriculum vitae à:



**Barbara Geller, spécialiste du recrutement
Service des ressources humaines
Corporation financière Household Limitée
85, rue Bloor est
Toronto (Ontario)
M4W 1B4**

La Corporation financière Household Limitée est un employeur offrant l'égalité d'accès à l'emploi.



Université de Regina

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

Le Département de français de l'Université de Regina met en concours un poste à temps plein au rang de chargé de cours ou de professeur adjoint. Ce poste pourrait mener à la permanence, les conditions budgétaires le permettant.

FONCTIONS: Enseignement de la langue

EXIGENCES: Doctorat ou doctorat en voie d'achèvement; activité de recherche en linguistique appliquée à l'enseignement du français langue seconde et à l'étude de la langue française au Canada; le (la) candidat(e) sera de langue maternelle française ou possèdera un niveau élevé de compétence dans la langue française

SALAIRE: Selon l'expérience et les qualifications

DATE D'ENTRÉE EN FONCTIONS: 1er juillet 1990

DATE DE CLÔTURE DES CANDIDATURES: 15 mars 1990

Conformément aux exigences de la loi canadienne, cette annonce s'adresse en premier lieu aux citoyen(ne)s canadien(ne)s ainsi qu'aux résident(e)s permanent(e)s.

Les candidat(e)s sont prié(e)s d'envoyer leur curriculum vitae et de faire parvenir directement trois lettres d'appréciation à:

**Déan D. de Vlieger
Faculty of Arts
University of Regina
Regina, Saskatchewan
S4S 0A2**

DIRECTEUR(TRICE) MÉDICAL(E)

Contexte organisationnel

LA CORPORATION D'URGENCES-SANTÉ DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN est un organisme à but non lucratif relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui offre à la population des régions 06 et 13 des services et des soins pré-hospitaliers d'urgence. Elle assure l'accès aux services de santé en collaboration étroite avec les établissements de santé du territoire, le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain et les organismes responsables de la sécurité publique.

Le poste et ses priorités

Sous l'autorité du président et directeur général, assumer la responsabilité de la recherche, du développement scientifique et établir un programme d'assurance de la qualité. De plus, le (la) directeur(trice) sera responsable de la direction des médecins oeuvrant à Urgences-santé ainsi que de leurs activités, ce, conformément aux responsabilités confiées par entente au comité médical et au médecin coordonnateur.

Compétences requises

- Être membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins;
- Capacité d'adapter ses connaissances à la médecine d'urgence;
- Expérience en administration;
- Capacité de travailler en équipe pluridisciplinaire;
- Aptitude à collaborer avec des équipes de recherche.

Rémunération

Selon les politiques du ministère de la Santé et des Services sociaux. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 9 décembre 1989 à l'adresse suivante:



**Direction générale
Corporation d'urgences-santé de la
région de Montréal Métropolitain
5810, rue Sherbrooke est, 4e étage
Montréal (Québec)
H1N 1B2**

Directeur adjoint, Développement stratégique (SD-76)

Cette personne relèvera du directeur du projet de la station spatiale et sera chargée de la planification et de la coordination stratégiques, particulièrement en ce qui a trait aux avantages à long terme provenant de l'exploitation de la station spatiale, du développement technologique stratégique, des retombées économiques et de l'évolution de la participation canadienne.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en sciences ou en ingénierie, de préférence avec une formation au niveau des études supérieures (2e cycle).

Plusieurs années d'expérience à un échelon élevé dans la gestion et la planification de programmes complexes et en recherche et développement.

Une combinaison d'expériences industrielle et gouvernementale reliées aux secteurs de responsabilité constituerait un atout important. Cette personne devrait aussi être familière avec les méthodes gouvernementales en matière de planification, approbation et gestion de projets d'envergure. Il serait souhaitable qu'elle ait l'expérience de projets aérospatiaux.

Directeur adjoint, Politique, contrôle et soutien des programmes (SD-77)

Cette personne relèvera du directeur du projet de la station spatiale et sera chargée de planifier et d'élaborer la politique relative au projet, en conformité avec les politiques afférentes du gouvernement fédéral; de planifier et d'élaborer des soumissions et des rapports à l'intention des ministres, des organismes centraux et de la haute direction; de maintenir des contrôles adéquats de gestion des programmes et de gestion financière; de prendre en charge l'administration et le soutien des programmes; d'effectuer des analyses relativement à la planification et aux réalisations socio-économiques; d'assurer la planification financière et l'établissement du budget pour le projet; d'évaluer et de planifier les ressources.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en économie, en administration des affaires ou dans un domaine connexe, de préférence au niveau des études supérieures (2e cycle).

Connaissance des organisme centraux du gouvernement et de son infrastructure financière.

Une certaine expérience de travail dans un organisme central constituerait nettement un atout.

Connaissance souhaitable des systèmes gouvernementaux de planification et d'évaluation des programmes, combinée à une expérience de gestion en recherche et développement industriels.

Il est essentiel de posséder de bonnes aptitudes en communication écrite.

Responsable, Ingénierie de l'équipement du Système de service mobile (SSM) (SD-68)

Sous la direction du directeur adjoint du projet SSM, superviser les ingénieurs affectés aux principaux produits livrables. Ceci comprend la gestion de la conception, de la fabrication, de l'intégration, des tests, des vérifications pré-lancement, des coûts et des échéanciers de tous les produits de vol SSM à livrer. Il faut en outre assurer la planification et l'assignation des ressources à ces tâches. La personne retenue aura à travailler en collaboration avec le responsable de l'ingénierie des systèmes et de l'intégration du SSM aux fins de l'affectation de spécialistes aux tâches requises. La personne devra formuler des recommandations sur l'acceptation des produits d'équipement de vol à livrer.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en sciences ou en ingénierie.

Vaste expérience dans les activités aérospatiales, y compris l'ingénierie et la mise au point de systèmes, le développement et l'intégration d'équipement complexe ou de charge utile pour les vols spatiaux.

Vaste expérience comme ingénieur principal au sein d'équipes de coopération entre le gouvernement et l'industrie, dans des postes comportant des responsabilités croissantes.

Une expérience préalable dans un programme de coopération internationale en aérospatiale serait un atout.

Responsable, Ingénierie des systèmes et intégration du SSM (SD-69)

Cette personne relèvera du directeur adjoint du projet SSM et dirigera les spécialistes de l'ingénierie des systèmes et de l'intégration (IS&I) assignés aux secteurs techniques du SSM. Le poste comprend la gestion globale de la définition des besoins (caractère fonctionnel, rendement, interface et vérification), la coordination de l'IS&I avec la NASA et la gestion des contrats de l'IS&I. De plus, le (la) candidat(e) planifiera et assignera les ressources en collaboration avec le responsable de l'ingénierie de l'équipement et formulera les recommandations de l'IS&I relativement à l'acceptation de l'équipement à livrer.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie ou en sciences.

Vaste expérience dans le domaine aérospatial, notamment en génie des systèmes, en développement, et en intégration d'équipement complexe et de charge utile pour les vols spatiaux.

Capacité de coordonner, d'évaluer et de faire une synthèse des travaux de divers spécialistes.

Vaste expérience à titre d'ingénieur principal ayant travaillé en collaboration étroite avec le gouvernement et l'industrie dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités croissantes.

Expérience de gestion dans le cadre d'un programme de collaboration internationale.

Responsable, Exploitation et utilisation du SSM (SD-70)

Cette personne relèvera du directeur adjoint du projet SSM et sera chargée des opérations, de l'utilisation, des vérifications et de l'entretien en orbite, de la logistique et de la formation. Elle définira aussi les besoins reliés aux exigences opérationnelles pour le vol du SSM, pour les ensembles spatiaux et terrestres, et surveillera la conception en fonction de ces besoins. Elle assurera la mise en oeuvre et l'exploitation de l'ensemble terrestre du SSM, planifiera et assignera les ressources pour l'exécution de ces tâches.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie ou en sciences.

Vaste expérience dans le domaine aérospatial, notamment en génie des systèmes, en développement et en intégration et mise à l'essai d'équipement complexe et de charge utile pour les vols spatiaux.

Vaste expérience à titre d'ingénieur principal ou de responsable des opérations, ayant travaillé en collaboration étroite avec le gouvernement et l'industrie dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités croissantes.

Une expérience de gestion dans le cadre d'un programme de collaboration internationale en aérospatiale, particulièrement dans le secteur des opérations, serait un atout.

Responsable, Contrôle de la configuration (SD-71)

Relevant du directeur adjoint du projet SSM, le titulaire de ce poste déterminera les besoins en matière de plans et de méthodes pour mettre en oeuvre et assurer la gestion efficace de la configuration de la documentation et des données techniques portant sur le projet de la station spatiale, tant sur média écrit qu'électronique. De plus, cette personne planifiera et assignera les ressources afin d'accomplir les tâches de gestion de la configuration et coordonnera les activités de contrôle de la configuration, de concert avec l'entrepreneur principal du SSM ainsi que les partenaires internationaux du programme, c'est-à-dire la NASA (É-U), l'ASE (Europe) et la NASDA (Japon).

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie ou en sciences avec formation spécifique en gestion de la configuration.

Participation directe dans la gestion des contrôles de la configuration dans au moins un projet de matériel de vol.

Une aptitude reconnue de supervision dans le domaine du contrôle de la configuration, soit sur un projet spatial majeur, soit dans le cadre d'un programme militaire.

Une expérience de travail d'équipe en collaboration étroite avec le gouvernement et l'industrie dans des postes comportant des responsabilités croissantes.

Une expérience de gestion de la configuration dans le cadre d'un programme de collaboration internationale en

L'Agence spatiale canadienne a besoin d'experts pour la station spatiale



Rarement l'occasion se présente d'occuper un emploi permettant de participer de façon tangible au cours de l'histoire! C'est pourquoi ce qui est offert aux canadiens et canadiennes qui se joindront à l'Agence spatiale canadienne pour travailler dans le cadre du Programme international de la station spatiale. Le Programme de la station spatiale est le plus vaste projet international de développement technologique jamais entrepris. Il s'agit d'un projet conjoint réunissant les États-Unis, l'Europe, le Japon et le Canada. Le but en est la réalisation d'une station

orbitale habitée, d'une durée de trente ans, et qui doit servir à des expériences scientifiques ainsi qu'à la fabrication de certains produits.

Le Canada est chargé de la construction de l'une des composantes essentielles de la station. Le Système de service mobile (SSM) mettra en oeuvre la technologie robotique la plus avancée au monde qui servira à l'assemblage, au fonctionnement et à l'entretien de la station spatiale. Voici treize façons de faire partie de ce projet extraordinaire.

Responsable de la Formation (SD-73)

Relevant du responsable de l'exploitation et de l'utilisation du SSM, cette personne sera chargée de la planification, de la mise en oeuvre et de la gestion des activités de formation en fonction des exigences du Programme de formation des astronautes et du personnel de soutien au sol du SSM. La formation se fera principalement au Canada et, en partie, dans les centres de la NASA.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie ou en sciences avec un supplément de cours formels en éducation ou en formation.

Solide expérience dans l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de formation pour les systèmes aérospatiaux complexes, de préférence avec expérience en programme spatial, et particulièrement dans un programme de coopération aérospatiale internationale.

Habileté reconnue pour la formation dans le domaine des systèmes dotés d'interfaces de contrôle homme-machine complexes.

Gestionnaire de l'intégration et des essais (SD-74)

Relevant du responsable de l'ingénierie des systèmes et de l'intégration du SSM (IS&I), le titulaire sera chargé de gérer l'intégration et l'essai du SSM. Il devra pour ce faire cerner les besoins; coordonner les plans et les méthodes d'intégration et d'essai applicables au

SSM, de concert avec la NASA et l'industrie canadienne; étudier et évaluer les résultats au cours des phases conduisant à la réalisation du SSM; aux préparatifs de vol et aux essais en vol.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en sciences ou en ingénierie, de même que plusieurs années d'expérience dans la mise au point, l'intégration et l'essai de systèmes spatiaux complexes ou de charges utiles.

Connaissance d'un ou de plusieurs des domaines techniques suivants: ingénierie des systèmes, électronique, mécanique et avionique.

Une expérience dans un poste de responsabilité au sein d'un programme mené en collaboration avec la NASA serait un atout.

Agent de Gestion et de contrôle des programmes (SD-78)

Cette personne rendra compte au directeur adjoint aux politiques, contrôle et soutien des programmes, et sera chargée d'établir et de maintenir des méthodes de gestion pour tous les programmes du projet de la station spatiale; de coordonner les plans et les échéanciers d'exécution des programmes; d'effectuer des études d'évaluation des risques et de mettre au point des méthodes de gestion des risques; d'effectuer des analyses et des évaluations des programmes; de préparer des rapports sur les projets à l'intention des organismes centraux et de la haute direction; d'établir les contrôles financiers et les budgets et de rendre compte des coûts à la direction; de planifier les acquisitions; et de préparer des présentations aux ministres.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie, avec une vaste expérience de la gestion des projets complexes dans les secteurs de responsabilité susmentionnés.

Bonne connaissance de systèmes informatisés de gestion des programmes et de gestion financière.

Une expérience de projets complexes en recherche et développement serait fort souhaitable.

Responsable, Module de service robotisé (SD-80)

Cette personne rendra compte au responsable de l'ingénierie des systèmes et de l'intégration du SSM et sera responsable de la gestion de différents aspects de l'automatisation et de la robotique pour le programme canadien de la station spatiale. Cette fonction comprend l'établissement et la coordination, avec la NASA et l'industrie canadienne, des exigences relatives à l'automatisation et à la robotique; l'identification et le développement, en vue de leur mise en application, de toutes les technologies nécessaires pour faire en sorte que le module de service robotisé incorpore les développements les plus récents dans le domaine de l'automatisation et de la robotique; la gestion du développement et de l'utilisation des bancs d'essai robotiques et la gestion du programme de haute technologie sur les lieux de travail de l'entrepreneur principal.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie ou en physique.

Vaste expérience dans les activités aérospatiales, y compris dans la mise au point et l'intégration d'éléments automatisés et robotiques dans les systèmes complexes.

Plusieurs années d'expérience dans la gestion et la planification de programmes en recherche et développement ainsi qu'une expérience pertinente en technologies de l'automatisation et de la robotique.

Une expérience de gestion dans le cadre d'un programme de coopération internationale en aérospatiale serait un atout.

Responsable de l'entrepreneur des Services de soutien du SSM (SD-81)

Sous la direction du directeur adjoint du SSM, le titulaire supervisera le travail de l'entrepreneur des services de soutien pour le programme du SSM. Cette tâche comprend la préparation des rapports du SSM aux documents contractuels; l'évaluation des propositions; la gestion détaillée des travaux à effectuer à contrat avec suivi de l'avancement des travaux et contrôle serré des coûts et de l'échéancier; une collaboration soutenue avec le responsable de l'ingénierie des systèmes et de l'intégration du SSM, le responsable de l'ingénierie de l'équipement, le responsable de l'exploitation et de l'utilisation du SSM, le gestionnaire de la sécurité et de l'assurance du produit, et le responsable du contrôle de la configuration pour définir les ordres d'exécution relatifs aux services de soutien, déterminer les priorités et surveiller de près l'avancement des travaux effectués par l'entrepreneur des services de soutien.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie ou en sciences.

Vaste expérience des projets dans le domaine de l'aérospatiale.

Expérience de la gestion des services de soutien à fournir à un bureau de projet.

Solide expérience de travail en équipe en étroite collaboration avec le gouvernement et l'industrie.

Une expérience préalable de gestion dans le cadre d'un programme de coopération internationale en aérospatiale serait un atout.

Responsable des Systèmes informatiques (SD-87)

Relevant du directeur adjoint de l'ingénierie des systèmes et de l'intégration du SSM, la personne sera responsable de la gestion des données et des systèmes de communication du Système de service mobile (SSM); de leurs interfaces avec le système de gestion des données, de communications et de surveillance de la trajectoire de la station spatiale; de l'acceptation des produits livrés qui s'appliquent au programme.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie, en physique ou en informatique.

Solide expérience dans le domaine des activités aérospatiales, y compris la mise au point et l'intégration de systèmes spatiaux ou de charge utile complexes.

Vaste expérience de travail dans des projets d'équipe, en étroite collaboration avec le gouvernement et l'industrie, dans des postes comportant des responsabilités croissantes.

Une expérience de gestion dans un programme de coopération internationale dans le domaine spatial, particulièrement au niveau des systèmes de maniement des données spatiales, serait un atout.

Le Conseil national de recherches procède au recrutement de personnel pour le compte de l'Agence spatiale canadienne, en attendant que la Loi la créent soit adoptée. Les personnes retenues seront localisées à Ottawa jusqu'à ce que les nouvelles installations sur le campus de l'Agence spatiale, dans la région du grand Montréal, soient construites.

Les postes ont différentes exigences linguistiques conformément à la politique gouvernementale sur les langues officielles et aux exigences opérationnelles du programme d'envergure internationale qu'est la sttion spatiale. La rémunération sera établie selon les qualifications. Une enquête de sécurité sera conduite pour tous les candidats admis.

Les personnes intéressées à poser leur candidature ont jusqu'au 22 décembre 1989 pour faire parvenir un curriculum vitae en indiquant le numéro de référence de l'emploi postulé à l'adresse suivante :

Agence spatiale canadienne
À l'attention du gestionnaire,
Bureau de l'Emploi
Conseil national de recherches du Canada
Ottawa, (Ontario)
K1A 0R6

Canada

CULTURE ET SOCIÉTÉ

L'Apocalypse de Carolyn Carlson

Dark
Chorégraphie et mise en scène de Carolyn Carlson. Musique de Joachim Kühn. Scénographie de Frédéric Pierre Robert. Costumes de Martza Gilgo. Avec les danseurs : Michèle Abbondanza, Antonella Bertoni, Magda Borral Pascual, Peter Morin, Markku Nenomen, Larrio Ekson, et Carolyn Carlson. Théâtre Maisonneuve jusqu'à ce soir.

Mathieu Albert

DU DÉBUT à la fin, ça n'arrête jamais. Pendant 90 minutes, les danseurs se promènent sur la scène comme s'ils étaient réunis pour affronter une malédiction commune. Comme si tous, hommes et femmes confondus, ne formaient plus qu'un peuple tombé à l'état de débris. Cohorte disloquée, hagarde, frappée par l'hébétéude. Il n'y aura aucun espoir, aucune porte de sortie, aucune brèche pouvant assurer la moindre fuite. Du début à la fin, la pièce se joue comme un mauvais rêve, une sorte de huis clos infernal. La scène émerge de l'obscurité comme le dernier territoire échappé de la fin du monde, un lieu refermé sur lui-même, asphyxiant, gris, sinistre comme une nuit dont on sait qu'elle ne se dissipera jamais.

Carolyn Carlson, qui signe ce spectacle (intitulé *Dark*), réussit à nous faire croire à tous les malheurs de son peuple. Pendant une heure et demie l'intensité ne fléchit jamais, aucune faille ne vient distraire l'attention, l'univers qu'elle crée fonctionne comme un monde étanche, parfaitement construit.

Par le biais des costumes, de la mise en scène, et du thème logé au centre de la pièce, on a parfois l'impression que la chorégraphe rejoint l'esprit qu'il y avait à l'époque dans le film *Excalibur*. On retrouve le même mystère qui ne s'explique jamais, la même part



Carolyn Carlson

de surnaturel, la même relation de sujétion que l'humanité entretient avec les dieux menaçants.

Dans la pièce de Carolyn Carlson, les interprètes sont vêtus de manteaux grands comme des capes; certains viennent sur la scène armés d'épées, d'autres de bibles. À un moment donné, on verra une colonne de fumée descendre du plafond, symbolisant la présence du surnaturel parmi les hommes.

Au cœur de cet univers, où la lumière sera toujours celle de la pénombre, les danseurs marchent comme une humanité souffrante,

sans but, laissée là comme une épave après le passage d'un cataclysme. La danse émerge comme une poésie de douleur, un langage à travers lequel le corps n'exprime plus que son désarroi.

Si la forme de la danse peut parfois paraître un peu poussiéreuse, l'efficacité de l'ensemble ne peut nullement être mise en doute. Carolyn Carlson voulait nous parler de l'Apocalypse; elle le fait en nous plongeant au cœur de la mort, au cœur d'une société brisée, définitivement coupée de tout ce qui peut se rapprocher de l'espoir.

Charles Dutoit dimanche à PdA

L'OSM ouvre la 16e saison de la série des Concerts Esso dimanche après-midi à 14 h 30 à la salle Wilfrid-Pelletier de la PdA. Charles Dutoit qui sera ensuite absent de Montréal pendant plusieurs semaines pour des vacances et des engagements à l'étranger, dirigera notamment des oeuvres de Brahms.

Quatuor Morency à SMCQ

LE QUATUOR MORENCY est l'invité dimanche à 15 h 30 au théâtre Élysée de la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ). Le groupe formé en 1979 de Denise Lupien et Olga Ranzenhofer au violon, de Francine Lupien-Bang, à l'alto et Christopher Best, au violoncelle, interprétera les trois

premiers quatuors à cordes du compositeur canadien Murray Schafer.

Pour toute la famille

TOUTE la famille est invitée puisqu'il y aura une garderie à la disposition des parents à ce concert de Noël dimanche à 20 h à l'église de l'Immaculée-Conception, à l'angle des rues Rachel et Papineau. Sous la direction de Jean-François Sénart, l'Ensemble vocal et l'Ensemble

Deux nouveaux dictionnaires Larousse causent une polémique

Guy Ferland

PATRICE Maubourguet, directeur général des éditions Larousse à Paris, a été pris à partie bien malgré lui hier au cours d'un dîner de presse soulignant la parution de deux ouvrages surprenants chez Larousse : le *Dictionnaire des canadianismes* de Gaston Dulong et le *Dictionnaire canadien des noms propres* de Michel Veyron.

Au départ, les convives se sont demandé pourquoi il y avait les noms de Jean-Louis Roy, de Paul Gérin-Lajoie et de Paul Desmarais et pas ceux de Claude Ryan, Claude Castonguay et Michel Bélanger dans le dictionnaire de M. Veyron.

M. Maubourguet a été obligé de reconnaître ces oublis qui seront sûrement corrigés dans d'autres éditions. Il a également expliqué que lorsqu'on fait des dictionnaires de ce genre, on doit effectuer des choix objectifs suivant des critères stricts et des choix subjectifs qui, quelquefois, laissent tomber des données importantes. Pour ce qui est de Claude Ryan, cependant, on retrouve son nom dans différents articles comme dans les entrées sur LE DEVOIR ou la campagne du référendum.

Un autre sujet a préoccupé les in-

vités : pourquoi Larousse édite-t-elle des ouvrages sur la langue et les réalités québécoises ?

Denis Vaugeois, éditeur délégué des deux ouvrages, a alors répondu que, dans le cas du *Dictionnaire des canadianismes*, il avait lui-même sollicité Larousse parce qu'il voulait produire un ouvrage de qualité que son équipe des éditions du Septentrion ne pouvait atteindre seule. « Les éditions Larousse nous ont grandement aidé en établissant des exigences très strictes en ce qui concerne les niveaux de langage, les anglicismes, le langage parlé, etc. Ils ont ensuite produit un ouvrage impeccable visuellement qui répond à toutes leurs exigences. »

Le *Dictionnaire des noms propres*, quant à lui, était déjà en préparation chez Larousse quand la maison française a demandé à Denis Vaugeois de devenir éditeur délégué. « Pour corriger les épreuves », blaguait M. Vaugeois. En fait, Denis Vaugeois et son équipe ont vérifié les données et trouvé le matériel iconographique qui comprend 266 reproductions en noir et blanc, 217 en couleurs, 225 cartes noir et blanc et neuf cartes pleine page. Ils ont également ajouté des entrées pour mieux cerner l'actualité québécoise.

Le débat s'est envenimé lorsque M. Maubourguet a soulevé la ques-

tion des anglicismes qui sont actuellement à l'étude pour une prochaine entrée dans le Petit Larousse illustré, comme *Prime time*.

Hélène Martin, de l'Office de la langue française, a alors suggéré d'utiliser les expressions : heure de grande écoute ou heure de pointe. S'en est suivie une discussion plus qu'animée sur l'anglicisation de la France et du besoin de légiférer en matière de langue au Québec comme en France.

Plusieurs fois au cours du dîner, M. Maubourguet s'est fait couper la parole et a finalement demandé ironiquement un arbitre pour pouvoir placer un mot. Tous sont tombés d'accord, toutefois, sur le besoin pressant de protéger la langue française de l'envahissement de la langue anglaise.

On a également discuté du choix des termes « canadianisme et canadien » de même que de la feuille d'érable qui figure sur les couvertures des deux ouvrages. Lors du lancement des dictionnaires jeudi soir, par exemple, Pauline Julien s'est offusquée de se retrouver dans un dictionnaire « canadien » des noms propres. Heureusement, on a évité un incident diplomatique, car le nom de Gerald Godin ne figure pas dans le dictionnaire...

Découverte d'un incunable à Zurich

ZURICH, Suisse (AFP) — La bibliothèque centrale de Zurich a mis à jour lors de la remise en état d'une couverture de livre un incunable (document imprimé antérieur à 1500) très rare, une feuille de calendrier datant de 1481.

Lors des travaux de réfection d'une couverture gothique, les spécialistes de la bibliothèque se sont aperçus de la présence, en tant que

maculature, des deux moitiés d'une feuille de calendrier de l'année 1482 de 30 cm sur 50, dont l'existence n'était connue jusqu'à présent que par des citations.

D'après les caractères utilisés, l'imprimeur serait un certain Sigmund Roth de Lorraine, qui aurait fait fonctionner une imprimerie dans un couvent de Zurich à cette époque.

Ce calendrier contient notamment des indications sur l'influence des

planètes et de la Lune sur la vie des hommes, sur les années de règne du pape et de l'empereur et sur les fêtes mobiles. Les jours favorables aux saignées figurent au bas de la page.

L'incunable mentionne aussi deux éclipses, l'une solaire prévue le 17 mai 1482 à 19h30 et l'autre, lunaire, le 26 octobre de la même année à 18 heures, des indications quasiment exactes selon la bibliothèque.



Ville de Montréal

HÔTEL DE VILLE

ASSEMBLÉE DU CONSEIL
6 DÉCEMBRE 1989

Le budget 1990 de la Ville de Montréal sera étudié lors de l'assemblée ordinaire du 6 décembre qui débutera à 19 heures. Des ajournements de cette assemblée sont prévus.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro: Champ-de-Mars).

La prochaine assemblée ordinaire du Conseil aura lieu le 12 décembre, à 19 heures.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES
COMMISSIONS PERMANENTES
DU CONSEIL

Lundi 4 décembre • 9 h • hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Développement économique
Objet: Étude des prévisions budgétaires 1990 (Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM))

Lundi 4 décembre • 9 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202
Commission: Aménagement, Habitation et Travaux publics
Objet: Étude des prévisions budgétaires 1990 (Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), Société des terrains Angus (SOTAN) et Corporation d'habitations Jeanne-Mance (CHJM))

Mardi 5 décembre • 9 h • hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Développement culturel
Objet: Étude des prévisions budgétaires 1990 (Service des loisirs et du développement communautaire - Module de la planification et de l'expertise, Module des services régionaux et Module des parcs, de l'horticulture et des sciences)

Mardi 5 décembre • 9 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202
Commission: Développement économique
Objet: Étude des prévisions budgétaires 1990 (Société d'accueil et de renseignements touristiques de Montréal (SARTM))

Mardi 5 décembre • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Développement communautaire
Objet: Étude des prévisions budgétaires 1990 (Service de la prévention des incendies de Montréal)

Mardi 5 décembre • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202
Commission: Administration et Finances
Objet: Étude des prévisions budgétaires 1990 (Service des affaires corporatives et Service de l'approvisionnement et des immeubles)

Jeudi 7 décembre • 9 h • hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Développement économique
Objet: Étude des prévisions budgétaires 1990 (Société de développement industriel de Montréal (SODIM))

Jeudi 7 décembre • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Administration et Finances
Objet: Projet de règlement modifiant le règlement relatif à la perception des droits sur les divertissements (adoption du rapport); protocole d'entente Ville/sociétés paramunicipales (adoption du rapport)

Jeudi 7 décembre • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202
Commission: Aménagement, Habitation et Travaux publics
Objet: Étude des prévisions budgétaires 1990 (Service de l'habitation du développement urbain)

Jeudi 7 décembre • 19 h • hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Développement communautaire
Objet: Étude des prévisions budgétaires 1990 (Service des loisirs et du développement communautaire)

Jeudi 7 décembre • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202
Commission: Aménagement, Habitation et Travaux publics
Objet: Étude des prévisions budgétaires 1990 (Service de l'habitation et du développement urbain (suite))

Vendredi 8 décembre • 9 h • hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Développement communautaire
Objet: Étude des prévisions budgétaires 1990 (Service des loisirs et du développement communautaire et Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC))

Vendredi 8 décembre • 9 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202
Commission: Aménagement, Habitation et Travaux publics
Objet: Étude des prévisions budgétaires 1990 (Service des travaux publics)

ASSEMBLÉES ORDINAIRES ADDITIONNELLES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est donné à l'effet que les prochaines assemblées ordinaires additionnelles des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous:

Plateau-Mont-Royal - Centre-sud:	Lundi 4 décembre, 19 h Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet, salle 100
Sud-ouest:	Lundi 4 décembre, 19 h Centre Saint-Charles 1055, rue Hibernia
Centre:	Mardi 5 décembre, 19 h Hôtel de Ville Salle du Conseil
Villeray - Saint-Michel:	Mardi 5 décembre, 19 h Pavillon Jean-Paul II 7920, boul. Saint-Laurent
Rivières-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles:	Mardi 5 décembre, 19 h Buffet Clociario 8600, rue Mauriole-Duplessis

Le 2 décembre 1989 Léon Laberge
greffier de la Ville

Prix du Mérite scientifique au docteur Otto Kuchel de l'IRCM

La Société canadienne d'hypertension artérielle vient de décerner son prix du Mérite scientifique au docteur Otto Kuchel, directeur du Laboratoire du système nerveux autonome à l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM). Ce chercheur clinicien, qui est aussi professeur titulaire à l'Université de Montréal, se consacre depuis plus de trente ans à l'étude des mécanismes de l'hypertension artérielle et à son traitement. Le docteur Kuchel concentre plus particulièrement ses recherches sur l'action de la dopamine sur l'hypertension artérielle. Le prix du Mérite scientifique vient couronner sa fructueuse carrière au sein de l'IRCM.



GINETTE PAGÉ HONORÉE DE L'INSIGNE DU MÉRITE DE L'OIIQ

Dans le cadre du Congrès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, tenu au Palais des congrès de Montréal, le 16 novembre 1989, soit la veille de la 69e Assemblée générale annuelle, Madame Ginette Pagé recevait la plus haute décoration de sa corporation professionnelle, soit l'Insigne du mérite de l'Ordre.

Fondatrice et gouverneure de la société Nightingale (Société internationale de recherche en nursing), elle compte élargir et faire connaître davantage la science infirmière. Ginette Pagé se situe parmi les premières femmes de langue française à obtenir un Doctorat en nursing. Son profil académique représente un cheminement intéressant en nursing. Femme d'une grande détermination, enseignante convaincue, chercheuse infatigable, son vécu représente un modèle de carrière pour les infirmières.

Professeure à l'Université du Québec à Rimouski depuis 1980, ayant également occupé le poste de Directrice du Module des Sciences de la Santé à cette université, elle a un rôle déterminant au niveau des études supérieures et de la recherche en nursing en plus de superviser des travaux de recherche dans le cadre de la maîtrise en sciences infirmières.



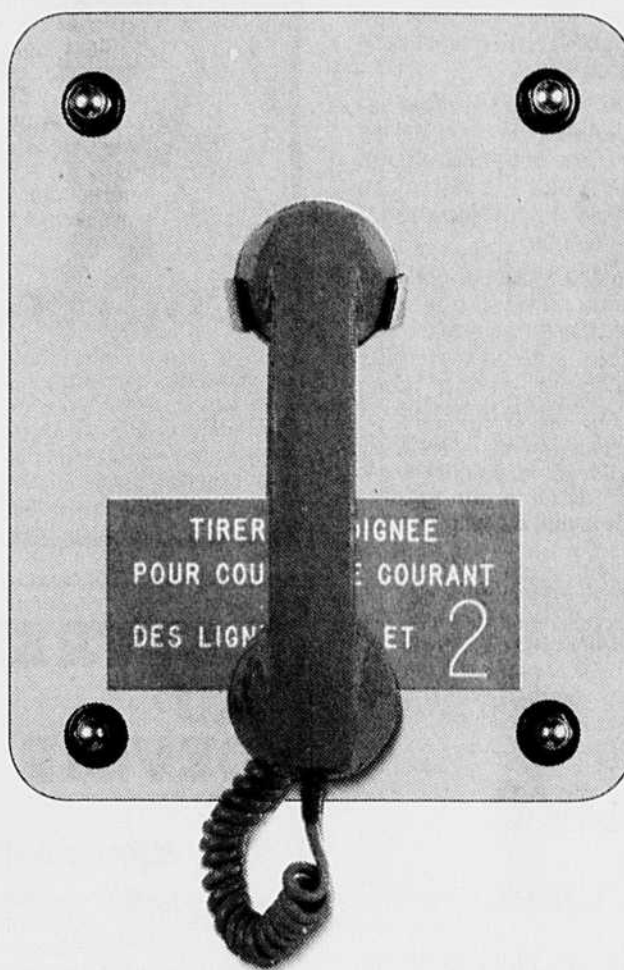
Ginette Pagé, inf., Ph.D., professeure, Université du Québec à Rimouski

L'OIIQ est la corporation professionnelle des infirmières et infirmiers du Québec. Au service de ses membres depuis 70 ans, elle regroupe plus de 58 000 membres.



Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Trois moyens pour voyager en paix!



LES TÉLÉPHONES ROUGES SUR LES QUAIS DU MÉTRO

Sur les quais de chacune des stations de métro, il y a au moins une niche d'urgence dans laquelle se trouve un téléphone rouge. Ce téléphone, aussitôt décroché, vous met instantanément en contact avec le Centre de contrôle du métro.

Les niches d'urgence sont désormais bien identifiées par le pictogramme des appareils d'urgence représentant un téléphone blanc sur fond rouge avec les lettres S.O.S.

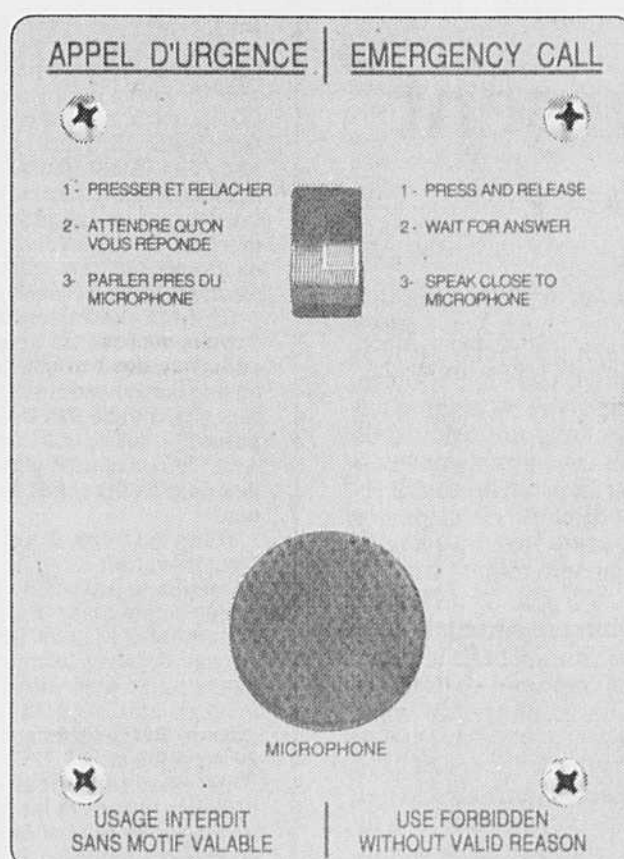
Ces téléphones sont là pour votre sécurité. Servez-vous en lorsque nécessaire.

LES CLIGNOTANTS ROUGES SUR LES AUTOBUS

Sur chacun des autobus de la S.T.C.U.M. se trouvent, à l'avant comme à l'arrière, des panneaux tel celui illustré ci-contre. Si vous voyez clignoter ces panneaux rouges et l'inscription "Police 9-1-1", quelque chose de grave se passe dans l'autobus.

Qui que vous soyez, où que vous soyez, que l'autobus soit en mouvement ou à l'arrêt, composez immédiatement le 9-1-1 à partir du téléphone le plus proche pour prévenir la police, après avoir relevé -si possible- la position de l'autobus, son numéro et la direction suivie.

Ces clignotants sont là pour la sécurité. Apportez votre collaboration lorsque nécessaire.



LES INTERPHONES ROUGES DANS LES VOITURES DU MÉTRO

Dans chacune des voitures du métro des lignes 2-orange, 4-jaune et 5-bleue, vous pouvez voir, en haut à gauche de l'une des quatre portes centrales, un interphone qui vous permet de parler au conducteur du train. Les instructions de fonctionnement sont clairement indiquées.

Ces interphones sont désormais bien identifiés par le pictogramme des appareils d'urgence représentant un téléphone blanc sur fond rouge avec les lettres S.O.S.

Ces interphones sont là pour votre sécurité. Servez-vous en lorsque nécessaire.



Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal en collaboration avec :

le **journal de montreal**

LE DEVOIR

The Gazette

Montreal Daily News

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoit LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Michel LefèvreDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre CayouetteDirecteur des
services administratifs:
Christian Charron

Les calmants de M. Wilson

... en attendant une médication d'urgence touchant les dépenses

ON SAURA dans une dizaine de jours si le gouvernement fédéral apportera des amendements à son projet de TPS (taxe sur les produits et services). Le ministre des Finances a refusé jusqu'à maintenant d'envisager des modifications majeures. Mais à la suite de la publication du rapport du Comité des Finances, signé par une majorité de députés conservateurs, M. Michael Wilson cherchera peut-être à adoucir sa médication. Sans remettre en cause les bases du traitement, il pourrait ajouter quelques calmants en vue de rallier les récalcitrants de son camp.

L'introduction de la TPS force Ottawa à faire des arbitrages difficiles. Cet impôt sur la consommation doit rapporter 24 milliards de dollars de recettes durant la première année de sa mise en vigueur. Ce montant correspond à une assiette fiscale relativement large, bien que plusieurs biens et services soient exclus (aliments, médicaments...).

Par ailleurs, la TPS étant plus dégressive que l'actuelle taxe de vente, le gouvernement a prévu des mesures de redistribution et de compensation qui lui coûteront 5,4 milliards \$: des crédits d'impôt remboursables pour les revenus modestes, une réduction du taux d'imposition des contribuables à revenu moyen ainsi que l'indexation de certains programmes pour atténuer la hausse des prix. Les recettes nettes de la TPS en 1991 s'élèveront donc à 18,5 milliards \$, soit à peu près le même montant que rapporterait l'actuelle taxe fédérale de vente (TFV).

Pourquoi alors toutes ces critiques et ces oppositions comme en font foi les sondages ? En réalité, les contribuables ont l'impression que la TPS constitue un nouvel impôt, alors qu'elle remplace la TFV, qui existe, elle, depuis... 1924. Mais la grande majorité des Canadiens ignorent qu'ils paient cette taxe.

Il est vrai par ailleurs que la TPS s'appliquera à une gamme plus étendue de biens et services et qu'elle fournira davantage de recettes au gouvernement. D'où les inquiétudes quant au taux de 9 %. Si les contribuables-consommateurs craignent que le niveau de la taxe ne vienne hypothéquer leur bien-être, les groupes d'intérêt et les spécialistes de leur côté redoutent surtout les effets inflationnistes.

C'est aussi la principale préoccupation du Co-

mité des Finances qui recommande essentiellement de ramener le taux à 7 %.

Il y a au moins quatre moyens de diminuer le taux : élargir l'assiette fiscale, hausser d'autres taxes, diminuer les coûts des mesures de compensation et couper les dépenses du gouvernement. Le Comité s'est concentré sur les trois premiers. Au taux de 7 %, les recettes diminueraient sensiblement ; c'est pour cette raison que le Comité propose également de réduire les coûts de la redistribution et de la compensation (2,4 milliards \$ au lieu de 5,4 milliards \$) et d'accroître les taxes sur le tabac et l'alcool.

Mais toute cette acrobatie fiscale n'émouvra guère M. Wilson. Tout d'abord parce que l'élargissement du champ d'imposition — en taxant au taux de 5 % toute augmentation nette de la valeur des biens immobiliers acquis par un acheteur — lui posera autant de problèmes politiques que la hausse des prix des aliments. Le Comité prétend que cette mesure serait beaucoup moins inflationniste que la hausse des aliments. Ce n'est qu'un subterfuge : les plus-values immobilières ne sont pas prises en compte dans l'indice des prix à la consommation, alors que la nourriture en constitue une composante importante.

Quant à la diminution des crédits remboursables, elle découle pour une bonne part de la baisse du taux — bien qu'une certaine proportion, non précisée dans le rapport, soit liée à la réduction pure et simple des crédits. Sur ce point également M. Wilson peut difficilement bouger.

Que fera donc le ministre des Finances ? Il doit au moins donner l'impression qu'il fait quelques concessions. S'il ne veut ni élargir l'assiette fiscale ni diminuer les dépenses, il ne lui reste plus qu'à augmenter les taxes d'accise — sur le tabac et l'alcool par exemple — et oublier la baisse du taux d'imposition des revenus moyens. Il épargnerait environ 1,2 milliard \$, ce qui lui permettrait d'abaisser le taux de la TPS à 8½ %. Un ajustement qui calmera les plus nerveux du caucus conservateur.

Mais il s'agit là finalement d'un palliatif... en attendant le jour où, le dos au mur, le gouvernement recourra à une médication d'urgence touchant les dépenses.

— ALBERT JUNEAU

Les Philippines à l'épreuve

L'aide américaine compliquera la vie de Mme Aquino

AUX DERNIÈRES heures, les forces armées américaines, sans qu'elles aient eu à engager de combats, avaient néanmoins, par leur intervention ouverte, donné un coup fatal à la sixième tentative de rébellion contre le gouvernement Aquino. Les Philippines sont-elles sorties, pour autant, de la crise politique profonde qui déstabilise la jeune démocratie et tout le pays ? Bien au contraire.

Cela tient d'abord au fait que c'est par un coup d'État que la Dame en jaune, élue contre Ferdinand Marcos, a finalement pu occuper le palais Malacanang. Mme Aquino reste en quelque sorte prisonnière des forces armées du pays. Le dictateur, même défunt, compte encore des admirateurs et des partisans. L'ancien régime, loin de s'être repenti, continue ses exactions en province, tout en se pliant au jeu démocratique dans la capitale.

« Gringo » Honasan, putschiste contre Aquino après l'avoir été contre Marcos, n'est donc pas le seul à rejeter cette démocratie. Les uns la trouvent corrompue, économiquement inefficace et incapable de juguler la rébellion communiste. D'autres dénoncent son impuissance à rendre justice au peuple et à contrôler les militaires. La dernière tentative de coup d'État confirme en tout cas la faiblesse du gouvernement Aquino.

Paradoxalement, Mme Aquino dépend main-

tenant davantage des États-Unis, alors qu'elle devrait, normalement, être en mesure de réduire la présence des forces américaines. Les bases de Subic Bay et de Clark et leur personnel de quelque 40.000 personnes, qui emploieraient jusqu'à 68.000 Philippines, font l'objet d'une vive contestation dans le pays. Désormais, on ne pourra ni s'en passer ni les tolérer ! Cela va compliquer la vie de la présidente...

Néanmoins, dans les capitales, les réactions d'appui à Mme Aquino et à son gouvernement démocratique ont été nombreuses, spontanées et explicites. La communauté mondiale ne cache plus sa réprobation des dictatures et des tentatives militaires de renverser des gouvernements légitimement élus. Les Philippines, en effet, auraient été dans une pire position, non dans une meilleure, après le renversement de la présidente.

Mme Aquino devra toutefois faire montre de plus de fermeté à l'égard des militaires si les pays qui l'appuient doivent prendre au sérieux ses appels à venir investir aux Philippines. Aussi longtemps qu'on violera aussi impunément les droits humains les plus élémentaires dans l'ex-colonie américaine, l'instabilité durera et, avec elle, l'hésitation des investisseurs.

Cette vieille féodalité sapera surtout les appuis populaires à la présidente.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La presse malade de l'argent

Les journalistes assurent-ils les services essentiels ?

CE titre et sous-titre sont empruntés au thème général du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes (FPJQ), cette fin de semaine. Il est assorti d'un autre, plus explicite encore : Les marchands mènent le bal : sur quel air dansent les journalistes ?

Ces derniers ont de quoi alimenter amplement leur examen et leur réflexion critiques. Coup sur coup, lundi dernier, une dizaine de personnalités ont dressé un bilan de santé sévère de la presse québécoise, à l'invitation du Conseil de presse du Québec (CPQ), tandis que la FPJQ lançait une étude sur le mariage malaisé entre le marketing, la publicité et l'information. Autant il faut être attentif aux critiques de témoins privilégiés — encore qu'il faille pondérer des attentes trop globales et démesurées — autant les multiples contraintes imposées aux journalistes sont significatives.

Ce sondage Léger & Léger — près de la moitié des membres de la FPJQ y ont participé, ce qui est certes un bon échantillon — fait ressortir une perception proprement désastreuse : près de 80 % des journalistes estiment que le marketing influence l'information véhiculée par les médias québécois. Même si on ne fait pas les distinctions qui s'imposent (entre la publicité, la commandite d'émissions ou d'événements, les cotes d'écoute, les tirages et les études de marché), le marketing est devenu depuis dix ans un problème grave, affectant notamment la qualité de l'information. Avec raison, les journalistes en ont surtout contre la commandite d'événements et d'activités par des entreprises de presse, de même que contre les publi-reportages déguisés.

Quatre journalistes sur 10, c'est énorme, admettent qu'ils ont eux-mêmes été influencés par le marketing dans l'exercice de leurs fonctions. Si tel est vraiment le cas, la crédibilité des journalistes et des médias est lourdement en cause. Comment la sauvegarder ? Par la vigilance et la résistance, bien sûr, mais aussi par un code d'éthique plus clair, des conventions plus fortes et le re-

cours au Conseil de presse.

Justement, la subordination de l'information à la publicité a fait l'objet de six plaintes au Conseil de presse, en 1988-89. Toutes présentées par le Conseil des usagers des médias de la Sagamie, ces doléances relatives à des publi-reportages ont fait l'objet de blâmes. Le phénomène prend de l'ampleur. D'autres plaintes concernant l'envahissement de l'information par la publicité sont à l'étude au CPQ. Voilà une admirable réaction des usagers du Saguenay-Lac-Saint-Jean : au lieu de se lamenter entre eux, ils portent plainte à qui de droit.

On voudrait que tous ceux qui houspillent allègrement les journalistes — comme dans le sport, les gérants d'estrade sont légion — se donnent aussi la peine de faire les distinctions qui s'imposent et apportent les nuances nécessaires. Mes collègues et moi avons nos torts, lacunes et faiblesses. Mais ce ne sont pas les journalistes qui, sous prétexte de commandite de quelques prix littéraires, se désintéressent des lettres, 51 semaines sur 52. Ce ne sont pas les journalistes qui insistent pour consacrer pages et photos à un spectacle ou gala commandité par une entreprise de presse.

D'autre part, si la presse est malade de l'argent, c'est une maladie qui n'afflige malheureusement pas LE DEVOIR. Quant aux marchands qui mènent le bal, leur sarabande ne les conduit pas en foule rue Saint-Sacrement... Quant à distribuer blâmes et vitriol, qu'on le fasse à bon escient, avec discernement. Plusieurs des notables invités par le CPQ manquent la cible en tirant sur tout ce qui bouge, notamment en mettant sur le même pied ce modeste « canard » et les mastodontes.

Au lieu de discourir, que les critiques zélés aident concrètement les médias et les humbles organismes (CPQ et FPJQ) qui tentent modestement, jour après jour, d'assurer les services essentiels.

— GILLES LESAGE

RENCONTRE EN MÉDITERRANÉE !

LETTRES
AU
DEVOIR

Une étape positive

LA LOI 8 stipule la prestation de services en français. Voici trois ans, après la deuxième lecture du projet de loi à l'assemblée législative de l'Ontario, notre organisme avait exprimé publiquement son soutien à l'égard de cette initiative.

Nous avions déclaré qu'il s'agissait « d'une étape positive vers la prestation de services en français à la communauté franco-ontarienne au sein de la fonction publique ».

Par conséquent, nous nous joignons aujourd'hui à la communauté franco-ontarienne pour nous réjouir de l'entrée en vigueur de la loi 8.

Le soutien du Congrès juif canadien à l'égard de cette loi est conforme à notre principe qui consiste à défendre, à l'échelle nationale, les droits linguistiques des communautés anglophone et francophone partout où elles se trouvent en position minoritaire.

— DAVID SATOK

Congrès juif canadien
Région de l'Ontario
Toronto, le 21 novembre.

Injuste

LA POPULATION pense que toutes les infirmières perdent une année d'ancienneté pour chaque jour de grève qu'il y a eu à l'autonne. Or la réalité est que seulement les infirmières qui étaient cédulées voient leur ancienneté ainsi amputée. Les infirmières qui étaient en congé sans solde, en congé de maladie, en vacances ou simplement non-cédulées ces journées-là ne perdent rien.

Comme les infirmières ont droit à une fin de semaine de congé sur deux et que la grève a eu lieu durant une fin de semaine, alors la moitié des infirmières paient la note pour l'ensemble. Ainsi les unes sont pénalisées à des degrés divers et les autres non.

Dans mon cas, étant cédulée pour travailler la fin de semaine du conflit, je perds 3 ans sur les 12 années d'ancienneté que j'avais accumulées et je me fais dépasser par 14 autres infirmières dont l'ancienneté était inférieure à la mienne mais qui avaient la chance d'être en congé cette fin de semaine-là.

Le caractère aléatoire dans l'application de la loi parce que basée sur le hasard de l'horaire de travail démontre toute son injustice. Si le gouvernement voulait diviser pour mieux régner, c'est un coup de maître. S'il croyait faire justice, c'est une bêtise monumentale.

Les infirmières ont peut-être agi dans l'illégalité mais l'appui de la population leur a donné toute la légitimité d'action nécessaire. Le gouvernement a peut-être réagi en toute légalité mais l'injustice dans l'application de la loi 160 lui enlève toute légitimité.

Les conseils d'administration devraient, dans une action commune, refuser d'appliquer des directives injustes. C'est une question de justice qui restera gravée longtemps dans la mémoire des professionnels de la santé.

— Johanne Brodeur ISABELLE

Shawinigan, le 24 novembre.

Les gagnants

LA TÉLÉ présente parfois de telles incongruités qu'elle nous donne l'envie de la fermer à jamais. Le mercredi 22, au réseau TVA, à *L'heure juste*, les invités sont deux jeunes hémophiles ayant contracté le virus HIV par un produit médical : le facteur 8.

Ce n'est pas un sujet anodin. Au moment où l'un d'eux nous dit qu'il attend la mort tranquillement, au bas de l'écran apparaissent les numéros de la Quotidienne : le 8-34 et que sais-je.

Voilà ce qui arrive lorsqu'on traite d'un sujet grave en pensant aussi, et surtout, aux cotes d'écoute. On ne pouvait pas décevoir les lotophiles qui, eux, attendent leurs numéros gagnants.

— YVES VAILLANCOURT

Montréal, le 23 novembre.

L'enfiouapé

C'EST D'ABORD un classique de la littérature québécoise. Publié aux Éditions de la Presse en 1974, ce livre valut à son auteur, Yves Beauchemin, le Prix France-Québec 1975.

C'est ce même mot qu'incluait dans un titre éditorial choc l'ancien directeur du DEVOIR, Gérard Filion. Titre qui fut repris à l'époque par maints quotidiens et hebdomadaires provinciaux.

Or, depuis quelques semaines, dans la presse montréalaise, l'on reproche au poète Lucien Francoeur l'utilisation de ce même mot dans une annonce publicitaire.

Le reproche est d'autant plus singulier qu'il épargne totalement les biens assis du théâtre québécois... les Gascon, les Poirier, etc., qui prennent leur grande

part du cachet de l'annonce tant discréditée.

Pourtant, c'est parce qu'il utilise les mots du vocabulaire quotidien des Québécois que Lucien Francoeur a été un des premiers auteurs d'ici à entrer chez Seghers.

L'auteur des *Rockeurs sanctifiés* n'est en fait qu'une fois de plus victime du provincialisme crasse des arts et des lettres.

— ROBERT G. GIRARDIN

linguiste et écrivain

Montréal, le 24 novembre.

Silence

JE SUIS une assidue de la bibliothèque sur la rue Sherbrooke. Que ce soit du côté des journaux, des revues littéraires, et plus encore à la salle Gagnon, on ne peut jamais jouir de l'atmosphère feutrée d'une véritable bibliothèque, i.e. permettant recueillement et concentration nécessaires à tout travail intellectuel de qualité.

Les membres du personnel en sont les premiers responsables. Ne voit-on pas bibliothécaires professionnels et assistants interpellés les gens à voix haute, parler au téléphone comme s'ils étaient dans une gare ? Et, pendant ce temps, que fait chacun d'entre nous ? Rien de moins que de recommencer inlassablement la lecture d'un même paragraphe trois ou quatre fois, comme dans une salle d'attente quelconque.

Il y a manque d'une politique ou nette incurie. Sinon, le personnel est irrémédiable, ce qui revient au même.

— JEANNE GAGNON

Montréal, le 24 novembre.

Mise au point

M. Louis-Gilles Francoeur, responsable de la chronique environnement et conservation au DEVOIR, a demandé hier au ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, de ne plus considérer sa candidature au poste de président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Au terme d'une réflexion, menée avec l'accord de la direction, M. Francoeur a préféré poursuivre sa carrière de journaliste au DEVOIR. Il reprendra dès lundi ses fonctions au sein de notre rédaction.

— P.-A. COMEAU

Rétractation

LE 2 AVRIL 1987, LE DEVOIR publiait un article de sa collaboratrice occasionnelle Pâquerette Villeneuve sur un établissement de thalassothérapie de Paspébiac, l'Auberge du Parc. En toute estime pour Mme Pâquerette Villeneuve, LE DEVOIR tient à publier certaines rectifications et palier certaines omissions.

a) l'Auberge du Parc dispense des traitements de thalassothérapie de façon aussi efficace et adéquate que les autres établissements du genre que l'on retrouve en Europe et en Amérique et en Gaspésie;

b) le personnel de l'Auberge du Parc est tout aussi compétent, dévoué et prévenant que le personnel que l'on peut retrouver ailleurs au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde;

c) les traitements de thalassothérapie dispensés à l'Auberge du Parc sont d'autant plus efficaces et conformes aux règles de l'art que l'eau de mer utilisée est à la fois fraîchement puisée et utilisée à une température appropriée;

d) l'Auberge du Parc est admirablement située en bordure de la mer, séparée des bruits d'une route nationale par un bois important, et son site jouit d'un microclimat indispensable à la réussite d'un traitement de thalassothérapie.

— LA DIRECTION

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2V 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements: (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2V 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le défi de l'écriture

Les « faits » ne commencent à exister pour les lecteurs qui si les mots leur ont prêté vie

JEAN-V. DUFRESNE

Extraits de l'allocution prononcée hier soir à l'occasion de la remise du Prix Jules-Fournier aux assises du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec

MONSIEUR le président du Conseil de la langue française, Monsieur le président du jury, Monsieur Jules Fournier, qui de là-haut avez une vue imprenable sur ces assises, Monsieur Cebrian, chers camarades et amis, il fait bon après toutes ces années se faire pardonner devant jury ses propres fautes de français, et aussi ses improbables tournures de phrases, lorsqu'à la recherche toujours un peu utopique de la formule ou de l'image, on voulait expliquer au lecteur ce qui échappait parfois au rédacteur lui-même.

J'en remercie le Conseil, le gouvernement du Québec, qui a institué cet organisme, plus essentiel que jamais à quelques années seulement d'un siècle qui sera peut-être pour nous celui d'un pays plus distinct encore que certains ne l'avaient même souhaité, qui sait, si les nymphes politiques du lac Meech persistent à nous y inviter.

Mais cela ne doit pas nous faire oublier ce qui pour notre métier demeure l'essentiel, à savoir que l'invention de l'imprimerie n'a que six siècles derrière elle, si l'on veut bien ignorer les empreintes pariétales dans les grottes d'Altamira.

C'est peu, en songeant que l'humanité est parvenue à évoluer sans notre profession durant six cent mille ans. Je vous dis cela en guise de rappel aux vertus de la modestie dans un métier qui prêche et pêche souvent par suffisance.

Lorsque j'ai parlé tantôt de formules et d'images, je sais bien que cela peut inférer la désinvolture professionnelle, un certain manque de tact journalistique en tous les cas dans une société qui cultive trop facilement le conformisme, et qui, lorsqu'elle veut être drôle, a plus souvent le sens de la raillerie que celui de l'humour, l'une étant une grimace, l'autre la résignation amusée devant l'absurde.

La manière d'écrire, ou le style, comme on dit parfois avec une certaine gêne, comme pour ne point vouloir apprécier les réflexions qui

l'accompagnent, le style, cela peut évoquer, bref, tout ce qui, dans nos salles de rédaction des années quatre-vingt-dix, est à l'opposé d'une prétendue rigueur journalistique rentable, source de toute les banalités, qui fait aujourd'hui la fortune de ce sous-produit de l'épénétie noire qu'est devenu le journal quotidien.

Ici lorsque je parle de fortune, je ne parle pas évidemment de mon propre journal, LE DEVOIR, car je craindrais qu'un Pierre Péladeau ne se levât dans cette salle pour me rappeler à l'ordre de nos derniers bilans. Qu'il soit remercié d'être demeuré assis.

Ce que je veux dire en somme ce

On cesse d'être objectif non lorsqu'on exprime des opinions personnelles ni même des préjugés, mais lorsque la médiocrité de la langue nous empêche de les exprimer avec justesse

soir, c'est qu'il y a un certain nombre de défis à relever dans le champ du journalisme.

Celui que je veux surtout évoquer, c'est le défi de l'écriture. Le journaliste écrit, de nos jours, à vrai dire me fait penser aux albums d'Astérix. Les Romains sont partout, les Obélix se font de plus en plus rares, il reste un petit carré gaulois de résistance qui nous permettrait encore, si on le voulait, de sauver un médium qui, à mon sens, depuis l'invention de la linotype elle-même déjà disparue, n'a guère plus évolué que le moteur à combustion interne d'une Lada.

Cela nous a donné une nouvelle langue, que j'appellerai le « français aplati », un peu comme la suspension de l'autre, à côté de quoi un rapport d'impôt écrit en Braille aurait au moins le charme tactile d'un relief plus inspiré que la plupart de nos ru-

briques.

C'est pour moi en tout cas le dernier espoir, ce petit retranchement d'irréductibles, et ce n'est pas être pessimiste que de le dire si cet espoir, on est encore capable de le vivre après autant d'années.

Mais n'allez pas croire que je fais l'apologie du style pour le style, et que j'ai évacué de mon métier les exigences élémentaires de l'objectivité, au nom d'une notion aussi peu chrétienne que le plaisir pervers d'aligner des caractères typographiques durant toute une vie.

Bien au contraire, mais je constate à la lecture de nos journaux depuis quelques années que l'on ne peut être objectif que si l'on connaît et maîtrise les mots pour dire les événements, traduire les pensées, susciter les émotions, créer les images conformes à la réalité dont le métier nous oblige à rendre compte. Et pour cela il faut d'abord aimer sa langue.

En somme, on cesse d'être objectif, non pas lorsqu'on exprime des opinions personnelles ni même des préjugés, mais lorsque la médiocrité de la langue nous empêche de les exprimer avec justesse ; voilà le mot que je cherchais pour remplacer le mot objectivité, et mettre fin une fois pour toutes, je l'espère, avec ce débat qui pollue depuis si longtemps la galaxie de Gutenberg.

Ce que je veux dire, c'est que les « faits » en eux-mêmes ne sont que virtuels, qu'ils ne commencent à exister pour les lecteurs que si les mots leur ont prêté vie. Voilà où commence l'objectivité, et telle est l'essence de l'écriture journalistique.

Notre petit coffre à outils de mots et d'accords, de verbes et de ponctuations, de participes et d'adjectifs, de conjuguations et d'adverbes, tout cet outillage me fait penser à ces jeux éducatifs que certains d'entre nous ont déjà peut-être achetés pour assurer les premiers apprentissages de leurs jeunes enfants. C'est amusant, mais ce n'est pas suffisant.

D'abord, parce que la télévision possède par l'image un pouvoir de pénétration singulier, et que devant ce phénomène, les artisans de la presse ont en quelque sorte jeté la truelle à défaut d'avoir pu développer une écriture ajustée aux besoins de cette nouvelle culture.

Jamais, se disent-ils, pourrions-nous rivaliser avec un médium aussi séduisant, capable d'évoquer des symboles aussi percutants, je dirais



ALAIN RENAUD

« Pour susciter des émotions, créer des images... il faut d'abord aimer sa langue »

même au sens balistique du terme.

C'est triste, parce que la télévision est un médium qui peut être aussi fugitif, facile et trompeur, et séduire jusqu'à la paresse et au mensonge autant celui qui l'utilise que celui à qui il s'adresse.

Le métier, c'est l'outil qui le permet

C'est triste aussi parce que le journaliste se sent déclassé comme de rigueur devant la puissance du tube cathodique, et qu'il en est venu à oublier dans sa désignation que le mot écrit demeure, et va demeurer, au-delà de toutes les transformations technologiques, le grand nourricier de l'imaginaire humain.

Les cultures ne se déclassent pas, elles ne substituent pas, elles se superposent, et l'image électronique n'est qu'un sédiment de plus pour enrichir le génie de l'homme. Au lieu de s'en sentir menacé, l'art d'écrire devrait s'en trouver réhabilité, alors que dans nos écoles et nos facultés dites de communications, on le traite comme un assisté social de l'esprit.

À ceux qui doutent de la puissance de l'écrit comme acte créateur dans le journalisme, j'aimerais rappeler que l'insupportable fresque de Guernica s'inspire directement, non de ce que Picasso vécut lui-même de la guerre d'Espagne — il était alors en France — mais de ce que la presse en rapporta par le reportage écrit.

Picasso, génie créateur d'images, avait puisé les symboles les plus agonisants peut-être du XXe siècle, avant que n'apparaissent au cinéma les charniers de Auschwitz qu'il avait d'ailleurs préfigurés dans cette

oeuvre, il avait puisé l'essentiel de son témoignage dans des récits imprimés avec des caractères de 7 points.

Il est une autre raison pour appeler les journalistes de la presse écrite à l'urgence de renouveler leur métier. Le métier, ce n'est pas en soi informer, le métier c'est l'outil qui le permet. Le métier de menuisier n'est ni la table ni la chaise, c'est le bois qu'il a appris à travailler, si vous me permettez cet exemple un peu naïf.

Et c'est cet outil-là qu'il faut mieux maîtriser, pour ne pas dire réinventer, avant de rêver de ces genres qu'on appelle prétentieusement le journalisme d'enquête, le « new journalism », la chronique, la colonne ou l'éditorial souvent aussi prévisibles que la tartine du petit déjeuner.

Une langue plus habile

Et c'est d'autant plus important que la multiplicité des moyens de communications créés des événements qui ne sont plus rectilignes, linéaires, simples, comme on dirait, en chimie, qu'un corps est simple. Les événements précèdent non plus seulement de leur existence propre, ils précèdent aussi des cultures nouvelles qui les amplifient et leur donnent un sens qu'ils n'avaient pas à l'origine. L'événement est devenu multidisciplinaire, en quelque sorte. La voix qui le porte est multiple, et le transfert à mesure qu'elle le transmet. Cela nous oblige à la richesse d'une écriture, d'une langue plus souple, plus habile, plus maniable que jamais.

Les hurlements de la misère

pas là de simples changements de gouvernement, mais d'un changement de régime, c'est-à-dire d'une révolution, la première révolution pacifique de l'histoire moderne, dont l'objectif n'est pas seulement la démocratie, mais aussi l'indépendance nationale.

La vitesse de ces changements constitue l'une des deux raisons majeures de la hâte des Soviétiques à conclure des accords globaux de désarmement avec l'OTAN. Les négociations en cours sur les armes conventionnelles (à Vienne) provoquent déjà des remous au sein du pacte de Varsovie, la Hongrie et la Pologne voulant réduire le plus possible leurs budgets militaires... et éliminer la présence militaire soviétique de leur territoire. Lorsque la Tchécoslovaquie et la RDA voudront en faire autant (en fait, la Tchécoslovaquie nouvelle l'a déjà fait, de manière informelle !), l'URSS sera dans une situation difficile.

Cette nouvelle bande des quatre, qui ne rêvera que de s'arrimer à l'Ouest, fera front commun contre l'URSS et pourrait imposer à tout le monde un désarmement beaucoup plus spectaculaire que ce dont on discute à Vienne en ce moment. En fait, les paramètres actuels des négociations de Vienne sont complètement dépassés par les événements : l'entourage du président américain jongle avec un scénario prévoyant seulement 100 000 soldats américains en Europe, au lieu des 275 000 proposés à Vienne. Cela suscite une question évidente : si on peut passer de 275 000 à 100 000 soldats, pourquoi ne peut-on pas passer de 100 000 à zéro ?

La nouvelle dynamique qui fait ta-

che d'huile à l'Est n'est pas à sens unique. Elle aura des effets en retour sur l'endroit d'où elle est partie, c'est-à-dire l'URSS. Les citoyens se demanderont : pourquoi la démocratie pour les Tchèques et pas pour nous ? On parle beaucoup d'un coup de force des conservateurs, mais on oublie que les libéraux aussi sont en train de s'organiser. Les premiers ont perdu tous leurs ponts d'ancrage idéologique en Europe, tandis que les seconds peuvent enfoncer le clou du sens de l'histoire, comme l'avaient fait avec succès les communistes après 1945. La victoire des libéraux signifierait la remise de la Révolution d'octobre au grenier de l'Histoire et constituerait la dernière et suprême ironie de la saga marxiste, puisque elle corroborerait de manière perverse la thèse principale de l'idéologie marxiste, à l'effet que les développements dans la sphère économique meurent l'évolution sociale et politique d'une société.

Deux contradictions majeures

La dynamique actuelle mène rapidement à la dissolution des deux blocs militaires, en raison des pressions des pays situés de part et d'autre de l'ancien rideau de fer. Les discussions bilatérales entre certains pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie vont se multiplier et amèneront les blocs à se réajuster en conséquence. La réunification des deux Allemagnes constituerait un prolongement logique de cette évolution.

À propos de cette Europe nouvelle qui émerge sous nos yeux, les discours officiels véhiculent deux contradictions majeures. La première

consiste à souhaiter des élections libres dans toutes les démocraties populaires tout en maintenant le droit de veto des quatre vainqueurs de 1945 sur toute modification du statut des deux Allemagnes. Mais le jour où les citoyens de l'Allemagne de l'Est se prononceraient démocratiquement en faveur d'une forme quelconque de réunification, et ce jour n'est pas loin, comment les autres pays pourraient-ils passer outre à ce vœu clairement exprimé ? Ce ne sera guère possible (la RFA est tout à fait prête à « acheter » le consentement de ses voisins de l'Est) et il faudrait prévoir l'après-réunification dès maintenant plutôt que de chercher à freiner le mouvement.

La seconde contradiction est propre à l'Occident. On dit d'un côté que la démocratisation de l'Europe de l'Est ne repose que sur Mikhaïl Gorbatchev et de l'autre que ce dernier est menacé par la détérioration économique en URSS. S'il est déchu... Mais en fait si la situation économique devenait à ce point grave, croit-on que les nouveaux dirigeants auraient le loisir de s'occuper de l'Europe de l'Est, alors que le pays tout entier serait en émoi, et les diverses Républiques nationales au bord de la sécession ?

Un coup d'État en URSS entraînerait au contraire une rupture brutale entre elle et les pays de l'Est, et les soldats soviétiques présents dans ces pays auraient autre chose à faire que de remettre au pas ces anciennes colonies. On continue dans plusieurs milieux à nettement surestimer les capacités de l'URSS, alors qu'elle n'a jamais eu autant besoin de l'Occident.

Le nouvel ordre européen

On surestime les capacités de l'URSS, alors qu'elle n'a jamais eu tant besoin de l'Occident

GEORGES MATHEWS

Chercheur à l'INRS-Urbanisation

ON ASSISTE à l'Est à une nouvelle et formidable dynamique, celle de la liberté. Jusqu'en octobre 1989, les Grands de ce monde pensaient pouvoir en baliser le déroulement. Novembre 1989 vient de démontrer, à la stupefaction générale, qu'on ne contrôle pas un raz-de-marée. Plus personne ne contrôle la dynamique du processus mis en branle par l'équipe de Mikhaïl Gorbatchev, l'apprenti-sorcier de Genève. Vingt jours séparent l'ouverture du Mur de la reddition inconditionnelle du Parti communiste tchécoslovaque.

Plusieurs commentateurs, qui s'essouffent à courir derrière les événements, n'ont pas encore pris la mesure exacte de ces tremblements de terre successifs. En tout cas, la multiplication des sommets ponctuels (CEE, OTAN) et la fièvre diplomatique qui s'est emparée de l'Occident depuis cette Nuit accoucheuse d'un monde nouveau traduisent bien le désarroi des chancelleries occidentales, sauf celle de l'Allemagne de l'Ouest, la seule à savoir ce qu'elle veut. Et plusieurs vou-

draient refermer ces deux boîtes que constituent l'OTAN et le Pacte de Varsovie, et assister à une discussion raisonnable en bloc-à-bloc, loin du tumulte, une sorte de reconstitution du Congrès de Vienne de 1815 qui a accouché de l'Europe post-napoléonienne. Voyons voir.

La nécessaire *perestroïka* de l'économie soviétique supposait comme condition préalable que les citoyens soviétiques connaissent la vérité sur la crise économique du pays, en d'autres mots la *glasnost*. Celle-ci permettait également à l'équipe Gorbatchev de se débarrasser en douceur, lors des élections semi-démocratiques du 26 mars dernier, de plusieurs tenants de l'ancien régime. Démocratisation politique et restructuring économique marchaient donc ensemble.

La crise économique

D'autre part, la crise économique appelait une importante réduction du fardeau militaire, d'où la spectaculaire offensive que l'on sait en matière de désarmement. De tout cela on espérait tirer une nouvelle légitimité pour le Parti communiste soviétique. Celui-ci est cependant profondément divisé, et d'autres acteurs de la société civile l'attendent au

tournant. Cette pièce, qui tient des millions de spectateurs en haleine (et pour cause), n'est évidemment pas terminée.

Elle se termine cependant dans les anciennes colonies de l'Europe de l'Est. En permettant qu'on y ouvre les fenêtres, on a fait entrer des vents qui ont jeté bas tout l'édifice construit à la fin des années quarante. La violence du ressac de ces peuples soumis à plus de quarante ans de dictature soviétique et de mensonges publics a sans doute surpris le Kremlin, qui en est réduit à chercher à gagner du temps et à sauver les meubles. Dès lors que l'usage de la force est exclu, l'URSS ayant désespérément besoin de l'Occident il ne peut en être autrement, apparaît aussitôt au grand jour l'absence totale de légitimité de ces gouvernements.

Il est contradictoire de souhaiter à la fois des élections libres et la non-humiliation des partis communistes locaux. Les élections polonaises du 4 juin et le référendum hongrois du 26 novembre 1989 ont démontré la profondeur du sentiment anti-communiste qui anime ces peuples. Il en ira de même lors des trois élections législatives prévues en 1990 (Hongrie, Tchécoslovaquie, RDA). Il ne s'agit

Pour l'heure, il risque surtout d'être renversé dans son lac. Trois des onze piliers supportant la stèle lacustre se sont lézardés. Et s'il fallait, pour restaurer le mémorial de notre premier ministre que les mathématiques de la démocratie fussent contournées au point d'accorder aux 200 000 citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard le même nombre de sénateurs qu'aux sept millions de Québécois, il vaudrait mieux continuer à magasiner une statue.

Toujours est-il que le Québec de 1990 est bien différent de celui des années soixante. Nous voilà instruits, sûrs de nous (sauf quand nous traversons un cimetière anglais !), inégalement riches mais quand même collectivement beaucoup moins casés qu'aux premiers temps de la télévision. Nous n'en avons pas moins continué à pleurnicher par le nez des Anglais. Et ils sont fâchés contre nous. Nos propres Anglais du West Island et les Anglais de Gary Filmon (qui sont d'ailleurs en majorité des Allemands, des Ukrainiens et des Polonais).

Les Anglais de Terre-Neuve aussi, toutes races confondues. Ils nous ont dit des gros mots, au point que le Père Georges-Henri Lévesque en a eu de la peine et menace de voter « oui » si quelqu'un lui organise un référendum. Inutile de dire que Solange Chaput-Roland pleure à la journée longue. Le Sénat est devenu une baignoire ! Même que le sénateur Cogger a offert d'éponger la place avec ce qui lui reste de papier à lettre. Comment tirer gloire d'une telle situation ? C.Q.F.D.

Je crois que les chercheurs qui se cachent dans le bunker de la Grande-Allée devraient découvrir dans notre histoire récente des scénarios susceptibles de placer le monument de leur chef sur un nouveau pied ! Ils trouveront dans les archives deux preuves irréfutables que les libéraux du Québec, tant fédéraux que provinciaux, ont déjà fait leurs beaux dimanches (soyons francs, il s'est agi d'un samedi matin pour les « provinciaux » et d'un mardi soir pour les « fédéraux » mais quand même...) d'une théorie constitutionnelle dite

de la DÉCENTRALISATION. ...

Il faut relire les vieilles gazettes et les dossiers jaunés.

Les trouveurs du premier ministre pourraient aussi retracer un discours fort éloquent prononcé par un Québécois bien connu... Il disait ceci : Le découpage un peu arbitraire des compétences législatives arrêté par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, amendé et interprété par les tribunaux, a entraîné et continue d'entraîner un émiettement de la puissance publique et un gaspillage de ressources dont les citoyens finissent par faire les frais. C'est pourquoi il est grand temps d'installer à Québec un gouvernement capable d'entamer avec Ottawa et les autres provinces des négociations serrées sur un nouveau partage des compétences législatives... » Le discours s'intitulait : « Pour un gouvernement moderne et efficace. » L'orateur se nommait, vous l'avez deviné, Robert Bourassa.

M'est avis que le premier ministre du Québec aurait plus de chance de passer à l'histoire s'il cessait de cour-

tiser la vieille théorie du statut particulier et proposait aux Québécois d'en finir une fois pour toute avec la pleurnicherie. Nous sommes assez particuliers et assez grands pour jouer désormais au même jeu que les autres. Nous pourrions même prendre la tête d'un mouvement de modernisation des structures politiques du Canada.

Au lieu de nous languir en veines rancœurs, nous devons construire avec tous ceux auxquels l'histoire nous a liés. Ce n'est pas une question d'amour, c'est une question d'intérêt. L'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants sera mieux servi. Si Meech échoue, comme cela semble plus que probable, le premier ministre devrait revenir à son discours de 1969. Les choses seraient plus claires. Nous aurions au Québec un parti fédéraliste et un parti indépendantiste. Le premier jouant sa propre musique plutôt que de copier les tonnes du deuxième. Les choix seraient plus faciles, pour les Québécois comme pour les autres Canadiens...

Ce virage serait bien préférable au conseil d'un professeur de science politique suggérant, ici même, que nos deux grands partis politiques établissent un front commun sur la

question constitutionnelle ! Cela ressemble plus à de la propagande qu'à de la science. Tout comme l'offre généreuse de Bernard Landry, disposé à voter de nouveau si Robert Bourassa lui organise un référendum. La jument de Pierre Bourgault a dû ruer. On se souviendra qu'elle avait été fort surprise d'entendre son cavalier faire un éloge dithyrambique de Robert Bourassa à la veille du discours péquiste... qu'il ne prononça pas !

On prête au premier ministre l'intention d'opérer un changement de la garde au bunker (Pierre O'Neil dit). L'occasion serait bonne d'y placer des gens capables de faire revivre la stratégie qu'il avait adoptée en 1976 et de rappeler à Jean Chrétien le mémoire que les libéraux fédéraux du Québec présenteront au Comité du Sénat et de la Chambre sur la constitution, le premier juin 1971. Dans les deux cas, il s'agit de décentralisation et de fédéralisme fonctionnel, sans lamentation sur la société distincte. C'est d'un Bourassa distinct dont nous avons besoin.

Nous avons eu à Montréal deux cardinaux (sic) Léger. Nous avons bien aimé le deuxième... Pourquoi pas un Bourassa qui comblerait les espoirs qu'il a créés en 1969 ?

Champigny

LES PRIX ONT UN P'TIT COUP DANS LE NEZ...!

Page D-7

La SQ met en garde les Mohawks

SANS TOUTEFOIS évoquer précisément le super-bingo que les Mohawks de Kahnawake tiendront demain soir, la Sûreté du Québec a adressé hier une mise en garde aux participants potentiels à toute loterie illégale, « entre autres un bingo ». Ils s'exposent, fait valoir le communiqué, à une sentence de six mois de prison et/ou 2000 \$ d'amende. « Geste de prévention » que cet avis, précise le Service des affaires publiques de la SQ, qui ajoute que « tout gain obtenu illégalement est saisissable, quelle qu'en soit sa nature, en tout temps ».

On sait que la SQ a saisi cette semaine la voiture qui constituait samedi dernier le gros lot du premier super-bingo des Mohawks. Trois mandats d'arrestation ont aussi été remis aux policiers de la réserve contre les organisateurs.

Mais Joey Montour, chef de la police amérindienne, les *Peacekeepers*, a indiqué hier qu'à l'instar du ministre de la Sécurité publique, Sam Elkas, il ne tenait pas à participer à une escalade de la tension, ce qu'engendrerait certainement l'exécution par ses hommes des mandats de la SQ.

Jean-V. Dufresne remporte le prix Jules-Fournier

JEAN-V. DUFRESNE, journaliste et chroniqueur au DEVOIR, a reçu hier soir le 9e prix Jules-Fournier, remis par le Conseil de la langue française dans le cadre du Congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Ce prix, institué en 1980 par le Conseil de la langue française pour souligner la qualité de la langue dans la presse québécoise, porte le nom du journaliste Jules Fournier, décédé

en 1918, qui travailla successivement à La Presse, au Canada, au DEVOIR et à La Patrie, avant de fonder en 1911 son propre journal, L'Action.

Jean-V. Dufresne est revenu au DEVOIR en janvier 1987 après y avoir occupé diverses fonctions à la fin des années 60, notamment celle de chroniqueur parlementaire à Ottawa.

Au cours de ses 40 ans de carrière, sa signature est apparue dans l'Actu-

alité, *The Montreal Star*, La Presse et Montréal-Matin. Avant son retour au DEVOIR, il animait l'émission radiophonique *Présent dimanche* à Radio-Canada.

En 1978, la Société Saint-Jean Baptiste lui décernait le prix Olivier-Asselin en reconnaissance de la qualité exceptionnelle de sa contribution au journalisme québécois.

En 1964, il se voyait remettre le

prix de l'Union canadienne des journalistes de langue française.

«...Je constate à la lecture de nos journaux depuis quelques années que l'on ne peut être objectif que si l'on connaît et maîtrise les mots pour dire les événements, traduire les pensées, susciter les émotions, créer les images conformes à la réalité dont le métier nous oblige à rendre compte. Et pour cela il faut d'abord aimer sa langue », a dit M. Dufresne

en acceptant son prix hier soir.

L'an dernier, le prix Jules-Fournier a été remis à Gilles Lesage, éditorialiste, chroniqueur et correspondant parlementaire du DEVOIR à Québec.

En 1986, il était décerné à Guy Deshaies, directeur-adjoint de l'information au DEVOIR, et en 1981 à Nathalie Petrowski, collaboratrice au DEVOIR.

Guy Rivard veut améliorer l'image de la francophonie

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

GUY RIVARD, celui à qui le premier ministre Robert Bourassa a confié le dossier de la francophonie, souhaite donner à ce concept du « sex appeal » et le rendre séduisant.

Tous les Québécois sont favorables à la francophonie, a observé le ministre dans une entrevue accordée au DEVOIR cette semaine, précisant qu'il faut rendre palpable les impacts positifs de l'appartenance du Québec à « l'espace francophone ».

Tout nouveau dans le domaine des relations internationales qu'il dit découvrir avec le plus grand intérêt, M. Rivard constate qu'être favorable à la francophonie est un peu comme être pour la vertu. Personne au Qué-

bec ne sera jamais contre mais il n'y a pas assez de Québécois qui peuvent ressentir les avantages. Il y a les chanteurs et quelques hommes d'affaires mais il y a lieu d'élargir en quelque sorte la « rentabilité » de la francophonie, a-t-il expliqué.

La rentabilité de la francophonie, ce n'est pas seulement une question de coûts/bénéfices. Il y a des bénéfices politiques et culturels qui ne se mesurent pas sur un plan comptable, mais il peut aussi y avoir des retombées, une rentabilité qui se mesure, dit-il en soulignant que le Forum francophone des affaires créé lors du Sommet de Québec a eu des retombées directes de 45 millions \$ pour le Québec.

Pour accroître cette rentabilité de la francophonie, l'intention du gouvernement québécois est de faire en

sorte que l'on élargisse les champs d'action des institutions de la francophonie. Ainsi l'intérêt manifesté par les pays francophones pour le Forum des affaires qui au Sommet de Dakar devra être poussé plus loin. La francophonie doit devenir de plus en plus économique, dit le ministre en insistant sur le fait qu'il y a un bassin de 400 millions d'habitants dans les pays où il y a des « parlants français ». La préoccupation exprimée par le Sommet de Dakar pour les questions environnementales devra aussi être poussée plus loin, souligne-t-il.

L'intérêt que l'on peut manifester pour une francophonie économique ne doit pas faire croire, insiste M. Rivard, sur une quelconque volonté du Québec d'atténuer les interventions à caractère culturel. La priorité de-

meure toujours l'éducation et la culture, note-t-il en se réjouissant de voir à quel point les priorités et les besoins des pays francophones se rejoignent.

La formation des ressources humaines est tout aussi prioritaire au Québec que dans les pays du sud. Ce parallélisme est promoteur, pense-t-il. La volonté du gouvernement québécois n'est surtout pas à ce moment-ci de réduire ses efforts sous prétexte que des progrès importants ont été réalisés. Il y a une volonté de continuer, affirme M. Rivard qui en voit le témoignage principal dans le fait que le premier ministre Bourassa ait nommé un ministre responsable du dossier. Si des progrès importants ont été faits, il s'agit de bien choisir ses cibles et de s'assurer que tous les coups portent, conclut le ministre.

La FTQ se dit prête à sacrifier des emplois si cela permet de mieux protéger l'environnement

QUÉBEC (PC) — La plus importante centrale syndicale au Québec, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), se dit prête à sacrifier des emplois si cela permet de mieux protéger l'environnement, à condition que l'État accorde son soutien aux travailleurs qui seraient ainsi mis à pied.

Dans une déclaration de politique adoptée au cours de son congrès qui se terminait hier, la FTQ suggère notamment « la mise en place de mécanismes de protection des travailleurs lorsque des conversions industrielles sont requises pour protéger l'environnement ».

Interrogé sur la portée de cette déclaration, le président de la centrale, M. Louis Laberge, a déclaré en conférence de presse que la FTQ « reconnaît par là que ça pourrait

vouloir dire que des emplois seront perdus ».

Plus précisément, le secrétaire général de la centrale, M. Fernand Daoust, a expliqué que « si une entreprise se rend compte qu'elle doit faire des transformations afin de surmonter les problèmes de pollution et que cela entraînerait des mises à pied, nous collaborerions ». À condition que les travailleurs bénéficient de l'appui des pouvoirs publics, dit-il, et ne soient pas mis à pied cavalièrement.

« Nous ne sommes jamais allés aussi loin, a insisté M. Laberge. Pour la première fois, on dit que non seulement il faut s'assurer de créer des emplois, mais que ces emplois ne doivent pas être créés par une firme polluante ».

Ce congrès qui avait débuté lundi

sous le thème « Un syndicalisme en changement », coïncidait avec le 25ème anniversaire de M. Louis Laberge à la présidence de la fédération qui regroupe 450 000 membres. Malgré ses ennus récents avec l'Alcool — il s'est mis depuis au régime sec, dit-il —, M. Laberge a encore une fois été réélu sans opposition pour un mandat de deux ans.

Le chef syndicaliste, surnommé « Ti-Louis » par les membres, ne veut vraisemblablement pas quitter son poste. « J'ai du plaisir à la FTQ », dit-il. Mais il admet que pour la première fois, à 65 ans, il « réfléchirait sérieusement à son avenir » d'ici au prochain congrès.

Les 900 délégués ont adopté diverses résolutions au cours de la réunion, notamment deux autres déclarations de politique, l'une sur l'équité

salariale et l'autre sur la formation professionnelle.

Ils ont en outre décidé d'augmenter la cotisation syndicale de 0,10 \$ par mois par membre pour financer la construction d'un édifice destiné à regrouper tous les syndicats affiliés, un projet auquel tient particulièrement M. Laberge et sur lequel il a insisté dans son allocution de clôture.

Le président a signalé aussi qu'au cours des deux prochaines années, la mise sur pied de la Commission des relations de travail, la syndicalisation dans les secteurs non traditionnels comme le taxi, la réforme de la Commission de la santé et de la sécurité du travail constitueraient des priorités.

La FTQ entre dans les années 1990 avec toutefois à peu près les mêmes têtes dirigeantes.

Dave Barrett.

Ironiquement M.M. Broadbent, White et Girard avaient appuyé et même défendu plus tôt cette semaine la résolution de compromis proposée par le Québec. Compte tenu de l'atmosphère qui régnait au congrès, la résolution Doer a au moins le mérite, estime Ed Broadbent, de donner un appui massif aux cinq conditions avancées par le gouvernement du Québec.

Pour Louise O'Neill, membre du conseil fédéral qui a défendu la position québécoise, « il est injuste de toujours demander au Québec de faire des concessions, de dénouer les impasses et ensuite de s'attendre encore à ce que le Québec retourne encore une fois négocier. Avec combien de conditions cette fois-ci, a demandé Mme O'Neill, trois, deux et demi, deux ? ».

« En disant non au lac Meech à ce moment-ci vous lancez un signal au Québec, a lancé Phil Edmonston aux

délégués, vous ne pouvez gagner sur tous les tableaux à la fois ». Celui-ci s'est dit par ailleurs « désemparé » de la position d'Ed Broadbent.

Dans une sortie féroce contre l'accord du lac Meech, l'ex-premier ministre de la Colombie Britannique et aspirant au leadership Dave Barrett a dit aux délégués qu'ils n'avaient pas à accepter cette entente imposée par Brian Mulroney et Robert Bourassa. Il faut modifier l'entente pour qu'elle reflète les préoccupations du NPD de dire M. Barrett, « et au diable Mulroney et Bourassa ». Ces propos ont soulevé la foudre des délégués et de longs applaudissements.

Le seul anglophone à appuyer la résolution de compromis québécoise, Steven Langdon a demandé aux délégués une plus grande compréhension et plus grande écoute aux demandes du Québec, « Mulroney a réussi à soulever des néo-démocrates contre d'autres néo-démocrates, a dit le député ontarien, et nous devrions garder nos condamnations pour Mulroney ».

Audrey McLoughlin, qui tout le monde place en tête du peloton des candidats a bien rendu l'atmosphère qui régnait au centre des congrès de Winnipeg. Elle a dit que la position du NPD doit être claire contrairement à la résolution de compromis qui ne dit pas clairement que l'entente du lac Meech doit être modifiée maintenant. « Nous ne dirons pas oui au Québec et non au Nord, non aux femmes, non aux autochtones », de clamer Mme McLoughlin sous les applaudissements nourris des délégués.

En fin de compte, dans une salle qui ne comptait qu'une soixantaine de délégués québécois sur 2000, les délégués néo-démocrates ont clairement indiqué à leurs représentants qu'ils n'acceptaient pas l'entente du lac Meech sans amendements. Et leurs dirigeants ont bien saisi le message.

◆ Français

somation des biens culturels en anglais, en particulier la musique. De plus, le secteur français accueille une proportion significative d'étudiants anglophones et allophones.

« On veut donc par des moyens positifs, poursuit sœur Matte, stimuler le désir des jeunes de parler français ». La réponse des parents est positive. « Les parents semblent compréhensifs », a dit sœur Matte. On ne pourra toutefois pas tracer de bilan de l'opération tant que le processus d'inscription ne sera pas terminé. Un parent qui a participé à une séance d'inscription a pu constater le sérieux de la direction.

L'école compte aussi un comité d'étudiants, le « Franc-Comité » qui oeuvre aussi à la promotion du français.

Le problème de Villa Maria n'est pas unique. L'école secondaire Saint-Luc de la CECM, située à quelques kilomètres de là, le vit aussi très à l'aise. Dans le hall de l'école, des banderoles, dont certaines ont été préparées par des allophones, incitent les jeunes à parler français.

Le célèbre Collège Jean-de-Brébeuf a fait l'objet il y a deux ans d'un reportage du DEVOIR sur le phénomène de l'anglais dans les corridors.

À l'école secondaire Pierre-Laporte à ville Mont-Royal, les étudiants ont créé il y a deux ans un comité de promotion du français, formule qui a proliféré ensuite dans plusieurs écoles secondaires de Montréal.

◆ Gorbatchev

sur la liberté de conscience allait être prochainement votée en URSS : « Des peuples de nombreuses confessions, dont des chrétiens, des musulmans, des juifs, des bouddhistes et d'autres vivent en Union soviétique. Tous ont le droit de satisfaire leurs besoins religieux », a lancé M. Gorbatchev.

Le pape, après avoir souligné que cette rencontre était le « signe plein de promesses pour l'avenir », a pour sa part rappelé les « procès douloureux » dont ont fait l'objet des fidèles soviétiques dans le passé et lancé un appel en faveur de la liberté de religion pour tous les croyants, y compris pour les Uniates d'Ukraine. « En leur nom, — qu'ils soient de rite latin, byzantin ou arménien — j'exprime le fervent espoir qu'ils seront désormais capables de pratiquer librement leur vie religieuse », a déclaré Jean-Paul II.

Peu avant, à Moscou, Nikolai Kolesnik, président du Conseil des affaires religieuses, avait annoncé que les congrégations de l'Eglise catholique d'Ukraine (uniate) allaient désormais pouvoir être enregistrées comme n'importe quelle autre Eglise. Les Uniates — quatre millions de personnes — étaient entrés dans la clandestinité en 1946 après que Staline les eût intégrés de force dans l'Eglise orthodoxe russe.

Le Saint-Père a également exprimé en termes chaleureux son soutien à la *perestroïka* et à la *glasnost*, affirmant que le Vatican suivait avec intérêt les efforts déployés par Mikhaïl Gorbatchev pour réformer la société soviétique et s'engageait à soutenir « chaque initiative » destinée à protéger les droits des individus et assurer la paix.

« L'Union soviétique et le Saint-Siège participent au processus d'Helsinki », a rappelé M. Gorbatchev. Dans la mesure de leurs capacités et eu égard à leur rôle spécial, tous deux l'aident à progresser à une allure normale, à promouvoir des solutions aux problèmes européens communs et à créer un environnement extérieur favorable, permettant aux nations de faire leurs propres choix de manière indépendante. Le respect de l'identité nationale, étatique, spirituelle et culturelle des peuples est une condition indispensable à un environnement international stable dans lequel l'Europe et le monde ont maintenant besoin de traverser la chute d'eau historique et parvenir à une nouvelle période de paix. C'est à partir de ces positions que nous avons ouvert notre dialogue avec le Saint-Siège ».

Pendant que son mari s'entretenait avec le Saint-Père, Raïssa Gor-

batcheva, dont l'ensemble rouge vif tranchait avec les tenues habituellement sombres exigées par le protocole du Vatican pour les femmes, explorait les couloirs du palais épiscopal, fort riches en oeuvres d'art, et se faisait expliquer divers procédés de restauration.

M. et Mme Gorbatchev ont ensuite été accompagnés à l'aéroport de Rome-Fiumicino par le président du conseil italien Giulio Andreotti et se sont envolés en début d'après-midi pour Milan, où le dirigeant soviétique devait s'entretenir avec des hommes d'affaires. Le couple présidentiel devait ensuite gagner Malte où les attend, aujourd'hui, le président George Bush pour une rencontre au sommet, sans doute elle aussi historique.

◆ Malte

une visite de courtoisie à Mme Fe-nech Adami.

Le sommet commence ce matin par un premier entretien entre MM. Gorbatchev et Bush à bord du croiseur soviétique *Slava*.

Comme celui de la veille entre Mikhaïl Gorbatchev et le pape, ce rendez-vous de leaders politiques s'annonce véritablement historique, au vu de l'accélération des bouleversements en cours en Europe de l'Est, qui promettent de figurer en priorité au programme des discussions.

M. George Bush, qui est arrivé hier matin dans la capitale maltaise sous une pluie battante, et M. Mikhaïl Gorbatchev sont conscients de l'ampleur de l'enjeu.

À la veille de la rencontre, le premier a parlé d'une « occasion historique d'oeuvrer à une Europe unie et libre ». Le second a qualifié le sommet d'« exceptionnel », au cours de sa triomphale visite officielle en Italie.

Il y a un mois seulement, le 31 octobre lorsqu'il a été annoncé, le premier sommet Bush-Gorbatchev était présenté, du côté américain, comme une simple « prise de contact » destinée à « approfondir la compréhension » entre deux hommes qui précédemment ne s'étaient rencontrés qu'une fois, à New York en décembre 1988.

On paraissait devoir rester dans la ligne des rencontres devenues annuelles entre les super-grands depuis 1985 et l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev.

Mais en un mois, le raz-de-marée à l'Est a tout changé. L'ouverture du mur de Berlin, le 9 novembre, et la question de la réunification allemande posée par le chancelier Helmut Kohl, beaucoup plus vite semblait-il que les chancelleries ne s'y attendaient, sans compter l'extension brutale du virus démocratique à la Bulgarie et la Tchécoslovaquie dont une nouvelle connotation au sommet.

Pour répondre à un défi urgent qui remet en cause la stabilité de l'Europe, le numéro un soviétique a proposé jeudi à Rome que la conférence « Helsinki-II », qui devait réunir en 1992 les 35 pays signataires de l'Acte final de la conférence d'Helsinki de 1975, soit avancée à l'année prochaine.

Ces 35 pays (tous les pays d'Eu-

rope sauf l'Albanie, plus les États-Unis et le Canada) s'étaient notamment engagés à respecter l'intangibilité des frontières issues de la Seconde Guerre mondiale, à l'issue de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). M. Bush s'est pour sa part dit prêt à discuter de cette idée avec son interlocuteur soviétique.

La proposition du Kremlin paraissait aux observateurs comme une parade à tout projet de réunification allemande, que Moscou a immédiatement dénoncé et qui inquiète l'ensemble de l'est européen.

La question allemande, qui pose à terme celle du devenir des deux grandes alliances militaires antagonistes, OTAN et pacte de Varsovie, figurera par conséquent au centre des entretiens de Malte. Jusqu'à présent les quatre Grands, vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, n'ont pas fait publiquement savoir quelles responsabilités ils estimaient détenir en vue de son règlement.

Pour M. Gorbatchev, l'enjeu du sommet est également d'ordre intérieur. Face à un profond mécontentement populaire suscité par le marasme économique en URSS, il a impérativement besoin de continuer à réduire les dépenses consacrées aux armements.

Les questions liées au désarmement, notamment conventionnel, seront donc abordées à Malte, d'autant que les États-Unis viennent de reconnaître pour la première fois que Moscou dépensait moins pour ses forces armées et que le degré de préparation de l'Armée rouge à une attaque à l'Ouest était relativement faible.

Ce dossier intéressant directement les Européens de l'Ouest, car il touche à l'avenir de la présence militaire américaine en Europe, la Maison-Blanche s'est attachée à répéter que « Malte ne sera pas un nouveau Yalta ».

L'Europe ne sera pas le seul sujet au menu des deux Grands. M. Bush a annoncé son intention de « faire pression » sur M. Gorbatchev pour qu'il use de son influence sur Cuba et le Nicaragua afin que ces pays cessent de livrer des armes à la guérilla salvadorienne et « exportent » la révolution en Amérique centrale.

Les Philippines se sont invitées malgré elles *in extremis* au sommet de Malte. Démarche inconcevable il y a encore peu de temps, Moscou, par l'intermédiaire de M. Andreï Gratchev, conseiller du président soviétique, a fait part de sa « compréhension » pour la décision de Washington d'aider militairement la présidente Corazon Aquino à faire face à la tentative de coup d'État militaire déclenchée avant-hier.

Un peu de spectacle enfin, comme toujours lors de ces rendez-vous médiatiques : le sommet aura pour cadre insolite deux croiseurs américains et soviétiques, le *Belknap* et la *Slava*, ancrés dans la baie de Marsaxlokk, à la pointe sud-est de l'île. Deux séances d'entretiens auront lieu aujourd'hui sur la *Slava*. Demain, les deux parties se retrouveront sur le croiseur américain.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ NPD

que l'entente soit modifiée maintenant pour y inclure les droits des autochtones, l'égalité des femmes, la modification de la règle de l'unanimité pour l'adhésion de nouvelles provinces et la réforme du Sénat et la protection du pouvoir de dépenser du fédéral tout en respectant les juridictions provinciales. La résolution québécoise demandait au NPD d'oeuvrer pour ces changements en évitant de réclamer des amendements directs à l'entente du lac Meech, évitant ainsi de rouvrir l'entente.

Ed Broadbent a expliqué aux délégués qu'il appuyait la résolution Doer qui, tout en disant « oui au Québec », propose de briser l'impasse constitutionnelle actuelle parce que des changements sont nécessaires.

L'appui d'Ed Broadbent a déçu plusieurs délégués québécois. « On espérait plus de Broadbent, de dire Pauline Gervais, vice-présidente de l'aile québécoise du NPD, il nous a laissé tomber à la dernière minute. » Elle reconnaît que tous ceux qui ont demandé d'appuyer la résolution Doer ont bien dit qu'ils voulaient dire oui au Québec, mais pas à l'importer quel prix. « Quand on vous dit oui, oui, oui on vous aime, oui on vous aime, explique Mme Gingras, mais on nous veut avec des conditions qui sont inacceptables. »

La résolution Doer a été défendue devant les délégués par Tony Penikett, chef du Yukon, Ed Broadbent, chef fédéral, Bob White président des Travailleurs canadiens de l'automobile, Léo Girard, du syndicat des métallos, et des candidats à la chefferie Audrey McLaughlin et

WEEK-END

SAMEDI

Ce soir à 19 h 30, conférence présentant l'oeuvre « Dans la lumière de la vérité », Message du Graal de Abd-ru-shin, sur les thèmes touchant les grandes lois universelles, l'intellect ou l'intuition et l'importance de l'expérience vécue, au Cofit Olivier Asselin, 8735 Henri-Julien à Montréal. Entrée libre. 687-4779.

Aujourd'hui de 14 h à 16 h *Découvrir l'écône* avec S. Blanche LeBlanc, à la Maison de prière Emmaus, 2600, av. Desjardins à Montréal. 255-4773.

Ce soir à 20 h, Outils de Paix vous invite à un spectacle-bénéfice pour la paix et le développement au Nicaragua, à l'église St-Etienne, 5975, boul. Christophe-Colomb à Montréal. Rens. : 848-1764.

Du 7 au 10 décembre aura lieu le Salon international du design d'intérieur de Montréal (SIDIM) au Palais des Congrès. Jeu. 7 déc. 18 h à 22 h, ven. 8 déc. 17 h à 22 h, sam. 9 déc. 10 h à 22 h, dim. 10 déc. 10 h à 19 h. 273-4030.

Le Club des diplômés universitaires inc., organisme à but non lucratif pour célibataires, vous invite tous les mercredis à 17 h 30 à un « Happy Hour » au piano bar du Holiday Inn Crowne Plaza, 420 Sherbrooke ouest à Montréal. 337-1672.

Aujourd'hui à 13 h 30, théâtre de marionnettes : *Le Père Noël*, pour enfants de 4 à 10 ans, à la Bibliothèque de St-Eustache, 80, boul. Arthur-Sauvé. 472-4440, poste 259.

Les samedi et dimanche 2 et 3 décembre, mini colloque sur les droits de l'enfant, organisé par l'Aide à l'enfance en collaboration avec le Caf'tiers. Rens. : 270-5336.

Les Samedis de la foi présente une conférence intitulée : *Poi et spiritualité de Noël* avec le père Benoit Lacroix, aujourd'hui de 15 h à 17 h, à l'Institut de Pastoral, 2715, chemin de la Côte Ste-Catherine. 521-1587.

DIMANCHE

Aujourd'hui à 11 h, conférence de M. Édouard Roy intitulée *La paix intérieure*, à l'Univ. du Québec à Montréal, 400 Ste-Catherine est, Salle A 2885, Montréal. —

Ce soir de 19 h à 20 h, méditation pour la paix, au 3643 St-Laurent, 3e étage. 845-8022.

Aujourd'hui de 10 h à 17 h, Bazar au Adath Israel Synagogue, 223 Harrow Cr. 482-4252.

Les auditions générales de la Compagnie artistique de Québec concernant la comédie musicale *Fiddler on the Roof* auront lieu à la salle paroissiale de l'église St. Michael, 1800, Chemin St-Louis à Silvery, dimanche 3 décembre de 13 h 30 à 16 h 30 et lundi 4 décembre de 19 h à 22 h. 623-3075 ou 658-8986.

Le CLSC Bordeaux-Cartierville, 12060, av. de Bois-de-Boulogne, tiendra des « Portes ouvertes », du 5 au 7 décembre prochain. 331-2572.

Galerie d'Art vente et location : venez visiter notre nouvelle location en face du musée pour ventes et location à l'occasion de Noël, 1434 Sherbrooke ouest, 3e étage, Montréal. 285-1611.

Aujourd'hui à 11 h, conférence de Jennifer Dickson (en anglais) *Through the camera lens : selected aspects of contemporary Canadian and American photography*, à l'auditorium Maxwell Cummings : à 13 h 30, visite guidée de la collection permanente du Musée : à 15 h, programme de dessins animés pour enfants produits par l'Office national du film du Canada. Entrée libre. 285-1600.

Aujourd'hui de 13 h à 17 h, portes ouvertes sous le thème *Proche de vous — proche de tout*, au Cégep du Vieux Montréal, 255 Ontario est, Montréal. 982-3452.

Aujourd'hui à 14 h, à l'aréna Camilien-Houde, 1696 Montclair, l'équipe de hockey « Les lions diables », composée de prêtres et séminaristes, affrontera l'équipe de CKAC Quatre Saisons. Les profits seront versés à l'ass. sportive du Bas de la Ville. 872-6764.

Concertation-Femme vous invite à un dîner-causerie, jeudi 7 décembre à 9 h 30, au 2005 Victor Doré, local 207 à Montréal. 336-3733.

Le NPD vous invite à une soupe populaire, aujourd'hui de 16 h à 22 h, rue La-gauchetière, face au Palais des Congrès (métré Place d'Armes).